



votre service public local

La métropole du Grand Paris ► P. 14

en débat

Le débat d'orientations budgétaires ► P. 20

près de chez vous

Le stationnement Clos Saint-Michel ► P. 16



découvertes

Carte blanche à Claire Latarget ► P. 28

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 163 - Mars 2015

Journée internationale des droits des femmes

Dossier pages 7 à 12



Rythmix'cité

Les musiques actuelles à nouveau sur le devant de la scène

Le projet de promotion de musiques actuelles conduit par le service municipal de la Jeunesse, la direction de la Culture et la Maison pour tous reprend du service ! Rythmix'cité, la deuxième édition de l'initiative qui vise à valoriser les jeunes talents musicaux chevillais, tiendra sa première audition le vendredi 20 mars au service municipal de la Jeunesse. Férus de musique ou simples curieux sont invités à découvrir le répertoire des groupes Les Sans Gains (reprises rock), Palanca (blues gospel) et GOJ (rap) en préalable à un mini-festival en plein-air qui se déroulera en juin. L'entrée est gratuite, grignotage et bar sans alcool sur place. Venez nombreux ! ●

Concert-audition : le vendredi 20 mars à 19h30 – Service municipal de la Jeunesse (15, rue Henri Cretté)

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°163

Directrice de la publication : Stéphanie Daumin.

Directrice de la communication :

Patricia Durand.

Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.

Photographe :

Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier,

Florence Bédouet, Didier

Cardon, Marc Ellenberger,

Antoine Ginekis,

Léa Goutmann-Becker,

Mira, Michaël Narradon,

Axelle Plouzeau

William Romeiro Dias

Mathieu Schmitt

Philippe Stisi

Annie Teffaine.

Secrétariat : Coline Petit

Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's

Photogravure

et impression :

imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

Direction de la

Communication de la ville

de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général

de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

E-mail :

communication@ville-

chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général

de Gaulle

94 669 Chevilly-Larue Cedex

Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de
Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- Journée internationale des droits des femmes : prenez la parole !

14-15 Votre service public local

- Métropole du Grand Paris : quid du service public de proximité ?

16-17 Près de chez vous

- Clos Saint-Michel : des aménagements pour améliorer le stationnement
- Collège Liberté : une visite pour apprécier les nouveaux locaux
- Réunion d'information pour les résidents d'Anatole France

18-19 Acteur

Françoise Degrelle, formatrice maître-crêpier version gastronomie ...

20-21 En débat

- Débat d'orientations budgétaires : garder le cap, protéger la commune

22-25 En actions

- Une moissonneuse-batteuse pour Dieuk
- La fête du Têt avec l'association Amitiés Chevilly-Larue Yên Bái
- Villes jumelles : les échanges forment la jeunesse !
- Les cabines téléphoniques menacées de disparition

- Fête de printemps : troc aux plantes à l'horizon ...
- Élections départementales : aux urnes citoyens !
- Les 4^{es} assises des séniors

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes

Culture

- Claire Latarget, invitée particulière
- Rendez-vous avec Insa Sané
- Participations en pleine *Mutation(s)*
Livres et vous
- Un mois qui conte !
Mémoire
- René Desmaison, un alpiniste chevillais au début de sa carrière

32-33 Sports

- Tir à l'arc handisport : les archers toujours au rendez-vous des championnats de France
- Gymnastique rythmique : la saison des ensembles débute bien
- Tennis de table : l'Élan relève tous les Challenges

34-35 Vie pratique



imprimé sur papier recyclé

Le point de vue de votre Maire



Notre commune va bientôt adopter son budget pour l'année 2015. Jamais le travail d'élaboration budgétaire n'aura été aussi compliqué à mener à bien, dans un contexte de réduction massive des moyens des collectivités et dans un climat d'incertitudes total concernant notre devenir au sein du futur Grand Paris. En 2015, c'est une baisse de 4,8 millions d'€ qui nous est imposée. En 2017, lorsque les

prélèvements seront à leur maximum en cumulant la péréquation et la diminution des dotations de l'État, ce sont 6,4 millions d'€ qui disparaîtront de nos finances, soit une baisse de 15 % de notre budget de fonctionnement. Ces chiffres signifient que pour la première fois dans l'histoire de Chevilly-Larue, nous allons avoir à faire face à une baisse structurelle, sur plusieurs années, de nos moyens. Nous disposons bien sûr d'importants atouts pour faire face à ce choc financier. Notre commune a été très bien gérée au cours des années passées, et nous nous retrouvons avec des indicateurs au beau fixe : une dette très

basse, une fiscalité peu élevée, un patrimoine bien entretenu, un haut niveau d'investissement pendant 10 ans qui ont fait prendre de l'avance à notre commune. Peu de villes abordent cette ère de disette avec autant d'éléments positifs.

Mais l'équation va rapidement devenir impossible à résoudre : comment continuer de faire autant avec chaque année moins de moyens ? Ce n'est pas seulement notre capacité à construire de nouveaux équipements qui est en danger. C'est bien le niveau de service public rendu aux Chevillais(e)s qui est en cause : le choix d'avoir une Atsem par classe en maternelle, à l'appui de chaque enseignant, présence si favorable à la réussite de tous les enfants ; la politique tarifaire au quotient qui fait qu'aucun Chevillais ne paie plus de la moitié du coût réel du service, que ce soit la restauration, les activités périscolaires, la piscine ou encore les sorties des familles ; la gratuité de la médiathèque et de la ludothèque ; l'aide aux associations, ou

encore toutes les festivités organisées au fil de l'année, comme le carnaval, si précieux pour l'animation de la vie locale et pour la rencontre entre les Chevillais(e)s.

Notre service public local, c'est notre bien commun, c'est ce qui fait notre bien vivre ensemble et est notre meilleure garantie non seulement contre les injustices, mais aussi contre le chacun pour soi, contre l'isolement, contre l'intolérance, contre l'inculture. Les élus locaux ne s'y sont pas trompés en votant à l'unanimité lors du Congrès des Maires de France une résolution dénonçant ces baisses drastiques des budgets des collectivités.

À l'heure où recule la solidarité nationale, avec les remboursements de santé ou la remise en cause de la retraite par répartition, à une époque où le pouvoir d'achat des familles régresse, où grandit le risque de précarité et où les inégalités s'accroissent de manière exponentielle, imposer l'austérité budgétaire aux collectivités locales est une décision irresponsable de la part des décideurs nationaux. Plus que jamais, les communes, les

départements et la Région se doivent d'être aux côtés des habitants.

C'est le sens de notre projet de budget 2015 : un budget qui affirme plus que jamais son souhait de

continuer son action protectrice et progressiste auprès de tous, une action de mise en commun de notre vie locale. C'est le sens également de la pétition qui vous a été remise et que je vous invite à signer en nombre. C'est le moment d'adresser des signes forts contre cette politique mortifère d'austérité car certains curseurs bougent et les spécialistes sont de plus en plus nombreux à admettre que cette logique austéritaire nous plonge toujours plus loin dans la crise. Dans un monde qui n'a jamais produit autant de richesses, pourquoi devrions-nous renoncer à tout ce qui peut faire émerger les talents, favoriser l'éclosion des projets et réduire les injustices ? Pourquoi devrions-nous renoncer à ce qui, au fond, fait notre si belle humanité ?

Un budget de résistance

Bien à vous,
Votre Maire,
Stéphanie Daumin



Bourse aux cartes postales

À l'occasion de la bourse aux cartes postales, le gymnase Dericbourg a ouvert ses portes toute la journée du dimanche 1^{er} février. Cette année encore, cet événement a accueilli un large public : passionnés et néophytes sont venus découvrir l'univers de quatre-vingts exposants amoureux de cartes postales, timbres et pièces de monnaie. Cela fait 35 ans que le club Marc Hartz organise cette bourse unique en son genre en France qui fait le bonheur des collectionneurs. Ces derniers ont ainsi pu partager leur passion avec de nombreux badauds curieux de découvrir leurs trésors.



Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

Plusieurs Chevillais viennent d'acquérir la nationalité française. Allaoua Bendjenad, Khemissi Boumendjel, Hichem Ghoufa, Nassima Ikhlef, Amin Osmani, Kuhan Puvaneswaran, Tiana Randrianarimanana, Ayad Rizguit, Amina Sabir, Kinavuidi Umba Luzolo et Valdenice Viriato ont reçu leur décret des mains de Hélène Husson, première maire-adjointe, de Christian Nourry, maire-adjoint, et d'Ivan Bouchier, sous-préfet, lors d'une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française à la sous-préfecture de L'Haj-les-Roses.



Après-midi crêpes et jeu avec le comité de quartier Bretagne

Le 21 février à la maison des associations, avec le comité de quartier Bretagne, on a marié les plaisirs ! Celui de déguster entre voisins une bonne crêpe quelques jours après la Chandeleur mais également celui de se distraire autour d'un bon jeu. *Puissance 4* pour les plus jeunes, tarot pour leurs aînés ... tout le monde aura assurément passé une agréable après-midi !



La Bretagne à l'honneur à la Maison pour tous

Le 13 février, la Bretagne s'est invitée à la Maison pour tous à l'occasion d'une après-midi des plus délicieuses. Danses et musiques traditionnelles de la région ont ponctué rires et sympathiques discussions qui sont allés bon train des heures durant. Quant aux crêpes, indéniables stars de la journée, elles n'avaient rien à envier à celles du Finistère ! Un grand merci aux cuisinières ...

Judi 5 mars à 18h30

Cérémonie de la citoyenneté

À l'invitation de la Municipalité, les jeunes Chevillais nouvellement majeurs sont conviés à la cérémonie de la citoyenneté au cours de laquelle leur sera remise leur carte d'électeur.

- Cette cérémonie aura lieu dans la salle du Conseil municipal.

Judi 19 mars à 18h30

53^e anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie

La journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc aura lieu à l'appel du Conseil municipal et du Comité d'entente des anciens combattants (CEAC). Le rassemblement débutera à 18h30 par un dépôt de gerbes au rond-point du 19 mars 1962 (à l'intersection de l'avenue du 8 mai 1945 et de l'avenue du 11 novembre 1918). La commémoration se poursuivra à 18h45 au monument aux morts avec la participation de l'orchestre philharmonique de Chevilly-Larue. Un car sera mis à disposition à 18h15 devant la Maison du combattant (25, rue de l'Adjudant-Chef Dericbourg) pour se rendre à cette cérémonie.

Jusqu'au 30 avril

Inscriptions rentrée scolaire

Les inscriptions scolaires pour les enfants de 2 à 3 ans qui entreront à l'école l'année prochaine sont ouvertes et se dérouleront jusqu'au 30 avril. Les enfants qui n'auront pas 3 ans le jour de la rentrée seront admis par l'Éducation nationale en fonction des places disponibles. Pour procéder à l'inscription, les familles doivent fournir les documents suivants : livret de famille, carnet de vaccination à jour, justificatif de domicile (quittance de loyer, edf, téléphone).

- Renseignements et inscriptions au service Enseignement-Enfance – 88, avenue du Général de Gaulle (01 45 60 18 77).



Un saxo en vedette à Jazz à Chevilly-Larue

Pour l'édition du mois de février de Jazz à Chevilly-Larue, qui s'est déroulée à la salle Léo Ferré le 13 février, c'est le son envoûtant du saxophone de Philippe Pilon que les adeptes du genre étaient invités à découvrir. Accompagné de son quintet, il a fait vibrer l'assemblée sur les rythmes d'un jazz métissé d'influences blues.



Molto Duo à l'église Sainte-Colombe

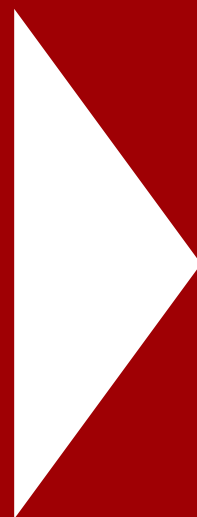
Quand le violon tantôt mélancolique, tantôt endiablé de Laura Escudier rencontre le piano de Didier Rotella, l'émotion est au rendez-vous ! Le public du concert donné par le beau tandem Molto Duo, le 25 janvier à l'église Sainte-Colombe, a été conquis par son interprétation des œuvres de Piazzola, Schubert ou Monti.



en résumé

Journée internationale des femmes : prenez la parole !

Le 9 mars prochain la Municipalité commémorera la journée internationale des droits des femmes. Au-delà des rendez-vous festifs qui feront de cette soirée un moment convivial –avec spectacle et débat– ce temps fort sera surtout l’occasion de revenir sur les avancées initiées par la Municipalité en faveur de l’égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les stéréotypes. Zoom sur les actions en cours et le programme de la commémoration.



Une lutte de tous les efforts

L'égalité entre les femmes et les hommes est un droit fondamental pour toutes et tous. Elle constitue une valeur essentielle de démocratie et de progrès social. La Municipalité s'est engagée depuis plusieurs années dans la promotion de cette égalité dans la vie locale.

L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental de la République française, une valeur essentielle de la démocratie et du progrès social. Droit de vote, droit à l'avortement, droit de posséder un compte en banque, droit de choisir son époux, etc. Au fil des luttes, les femmes ont conquis leurs droits. Mais en la matière, de nombreuses inégalités entre les femmes et les hommes persistent. Il semble toujours aberrant en 2015 que le partage des tâches domestiques au sein des foyers ne soit pas encore une chose communément partagée ; selon l'Insee, les femmes y consacrent en moyenne 3h52 par jour contre 2h24 pour les hommes, même si dans le couple les deux conjoints travaillent. Mais d'autres batailles sont aussi à mener. Rappelons que, quelle que soit leur profession, les femmes gagnent en moyenne 27% de moins que les hommes. Elles représentent d'ailleurs 80% des travailleurs pauvres et 70% des temps partiels. Les femmes sont également plus souvent victimes de chômage que les hommes (48% des demandeurs d'emploi sont des femmes au plan régional, 51% au plan national). Ajoutons qu'on constate une forte augmentation du nombre de familles monoparentales (22% à Chevilly-Larue, selon l'Insee) dont 86% sont des femmes seules avec enfant(s).

Plus grave encore, dans le cas de violences conjugales, la majorité des victimes sont des femmes ; 1 femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son compagnon.

Face à ces constats, la Municipalité s'est engagée depuis plusieurs années dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes sur son territoire. Ainsi, le 8 mars 2012, lors d'un Conseil municipal qui se tenait à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la Municipalité

entre les femmes et les hommes dans la vie locale. Ce dernier a été adopté par le Conseil municipal le 2 avril 2013. Afin d'être aidée dans la mise en œuvre de ces actions et de les enrichir, la Municipalité a adhéré au Centre Hubertine Auclert, centre de ressources pour l'égalité femmes-hommes. Aujourd'hui nombre d'actions prévues dans le cadre de ce plan ont d'ores et déjà été mises en œuvre. Beaucoup ont trait à la prévention des violences faites aux femmes : création d'une permanence psychologique pour les victimes, création d'une commission spécifique à ce sujet au sein du CLSPD (Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance), commémoration de la journée contre les violences faites aux

L'égalité est une valeur universelle. Lutter contre les stéréotypes, c'est permettre à chacun(e) de développer son potentiel

Hélène Husson, 1^{ère} maire-adjointe déléguée à la Lutte contre les discriminations

avait adopté la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. Dans ce cadre, elle souhaitait s'entourer de partenaires pour promouvoir cette égalité. Ainsi ont vu le jour des ateliers de réflexion autour de l'égalité femmes-hommes, initiés, sous l'égide alors de Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée aux Solidarités, et d'Élisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture. Les membres de ces ateliers, des femmes et des hommes de Chevilly-Larue, avaient alors élaboré un plan d'actions en faveur de l'égalité

femmes le 25 novembre, etc. La réflexion s'est également largement engagée sur le terrain de la lutte contre les stéréotypes, de la crèche jusqu'au lycée, en passant par le service municipal de la Jeunesse. « *L'égalité est une valeur universelle. Lutter contre les stéréotypes, c'est permettre à chacun de pouvoir développer son potentiel* » insiste à ce propos Hélène Husson, 1^{ère} maire-adjointe déléguée à la Lutte contre les discriminations. Tel est le credo de la Municipalité dans la politique publique qu'elle mène en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. ●

Géraldine Kornblum



Derrière les slogans, de vrais thèmes de société. Le 9 mars prochain, la journée internationale des droits des femmes sera l'occasion de débattre des questions d'égalité.



Chiffres clefs

86,7 %

Le taux de réussite des filles au baccalauréat, toutes spécialités confondues. Ce taux est de 82 % pour les garçons.

16,9%

La part des femmes chevillaises à travailler à temps partiel, contre 8,3% pour les hommes. (Données Insee)

932€

Le montant brut mensuel (en moyenne) des retraites pour les femmes ; les retraites mensuelles des hommes sont en moyenne de 1603€. (Source : ministère des Droits des femmes)

150

Le nombre de femmes chevillaises qui pourraient être victimes de violences conjugales, selon les estimations de l'observatoire national de la délinquance et les réponses pénales rapportées au niveau de la commune.

Commémoration de la journée des femmes Tout un programme !

La Municipalité commémorera la journée internationale des droits des femmes le lundi 9 mars. Spectacle, débat, buffet partagé, exposition de messages contre les stéréotypes ... Les initiatives auront lieu à la Maison pour tous.

• La soirée commémorative

Maison pour tous (salle Jean Vilar)

Lundi 9 mars : Présentation des initiatives engagées en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale à partir de 18h30. **Spectacle à 19h** proposé par le collectif Sangs Mêlés avec leur spectacle *La boîte*, pop up géant explorant les stéréotypes de genre avec lesquels il faut en finir. **Débat à 20h30** autour des questions d'égalité, en présence d'un représentant du Centre Hubertine Auclert. Buffet partagé à 21h (chacun(e) est invité(e) à apporter une spécialité salée ou sucrée).

• Et aussi ...

Samedi 7 mars

★ La Maison pour tous consacre une après-midi au bien-être des femmes en leur proposant des ateliers collectifs (conseils de beauté, zumba, séances de step, relaxation, etc) ainsi qu'une exposition, de 14h à 17h. L'après-midi s'achèvera par un débat.
★ La Maison du Conte propose *Histoires provisoires#3*, trois récits de vie féminins contés par Aurélie Loiseau, Hélène Pardy et Michèle Nguyen, de 17h à 19h. Entrée libre sur réservation (01 49 05 50 85).

Parole d'élue

« Nous avons tous droit à l'égalité »



Hélène Husson,
1^{ère} maire-adjointe déléguée à la Lutte contre les discriminations

La lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes est un enjeu de société majeur. Dans l'absolu, tout le monde est d'accord sur une égalité de principe. Mais dans les faits, si on ne met pas en place des

actions concrètes, l'égalité réelle ne progresse pas, les stéréotypes demeurent, les violences psychologiques, physiques ou sexuelles faites aux femmes perdurent ; ces violences sont les conséquences extrêmes des stéréotypes. L'observatoire de l'égalité est là pour faire avancer les idées proposées dans le cadre du plan d'actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes adopté par la Municipalité. Une politique particulière

doit être menée en direction de la jeunesse. Ainsi par exemple je souhaite qu'on arrive à mettre en place des ateliers philo, des tables rondes thématiques avec les écoliers et les collégiens. Une réflexion pourrait également être menée auprès des crèches. Ces questions de lutte contre les discriminations concernent tout le monde : nous avons tous droit à ne pas être victime de violence, nous avons tous droit à l'égalité.

Plan d'actions en faveur de l'égalité femmes-hommes

Des initiatives pour aujourd'hui et pour demain

Le 2 avril 2013 la Municipalité adoptait un plan d'une vingtaine d'actions pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. Le 5 février dernier, l'observatoire de l'égalité revenait sur les actions déjà engagées et celles à développer.

Parmi les mesures préconisées par le plan d'actions et déjà mises en œuvre, il y a la création d'un observatoire de l'égalité. Celui-ci, jouant pleinement son rôle d'instance de réflexion et de suivi des actions en faveur de l'égalité, s'est réuni le 5 février dernier. À cette occasion, étaient autour de la table des citoyens, des représentants associatifs, des représentants de l'aide sociale départementale, les psychologues de la permanence d'accueil des victimes de violence, les services administratifs concernés, des élus, etc. Animé par Hélène Husson, 1^{ère} maire-adjointe déléguée à la Lutte contre les discriminations, ce rendez-vous a permis de passer en revue chacune des actions initialement prévues et déclinées en quatre axes : « Mieux connaître la situation des femmes et faciliter l'accès aux droits », « Organiser et soutenir des actions de sensibilisation et d'information », « Promouvoir la place des femmes dans la vie locale » et « Prévenir les violences faites aux femmes ».

Déconstruire les stéréotypes

Les filles littéraires et les garçons « matheux » ?
Les filles « douces » et les garçons « courageux » ?
Dès la naissance, les discours, les pratiques,

les représentations, les objets inculquent, implicitement ou non, une différence entre les sexes ; dès leur plus jeune âge, les enfants ont ainsi des connaissances sur les activités, les comportements assignés à chaque sexe. Comme l'a rappelé l'observatoire de l'égalité, ces stéréotypes véhiculent intrinsèquement des valeurs qui sont un obstacle à l'égalité réelle et qui légitiment, une fois l'enfant devenu adulte, les discriminations et les inégalités. L'apprentissage de l'égalité, c'est d'abord une question de pédagogie. Ainsi la Municipalité entend appuyer sa politique de sensibilisation auprès du personnel en charge des enfants et des jeunes. Dans les crèches de la ville, les assistantes maternelles sont particulièrement attentives à ce sujet : tous les jeux à connotation sexuée (tels la dinette, les camions) sont à disposition de tous les enfants. Les jeunes du service municipal de la Jeunesse se sont penchés l'année dernière sur le sujet des stéréotypes. C'est ce thème également qui avait conduit à la même période une classe de 1^{ère} ES du lycée Paulin Roland à mener une étude sur « l'égalité homme femme et orientation ». D'autres pistes de travail sont en cours auprès des collèges. ● G.K

Lutter contre les stéréotypes, c'est aussi admettre que tous les sports, toutes les pratiques culturelles peuvent s'adresser aussi bien aux filles qu'aux garçons.

Le sport, un lieu de stéréotype ?



La lutte contre les stéréotypes, cela passe aussi par le sport, les pratiques culturelles, etc. Comme en témoigne Alain Pétrissans, président de l'association sportive l'Élan, « certaines sections semblent exclusivement réservées aux femmes, comme la natation synchronisée ou l'aquagym, tandis que dans certains sports les équipes filles ont du mal à imposer leurs créneaux horaires par rapport aux équipes garçons ». L'observatoire de l'égalité a préconisé qu'un groupe de travail se penche sur cette question des stéréotypes dans le sport.

Permanence d'accueil

Lutter contre les violences faites aux femmes

La Municipalité s'est prioritairement mobilisée contre les violences faites aux femmes. D'abord elle a mis en place une permanence anonyme et gratuite d'accueil, d'écoute et de conseil au bénéfice des victimes de violences conjugales, qu'il s'agisse de violences physiques ou morales. Celle-ci est assurée par des psychologues. Comme en témoigne l'un d'eux, Alain Chabert, la majorité des victimes sont des femmes. « *La parole qui arrive chez nous est déjà une parole libérée ; il faut prendre conscience de sa condition de victime pour pouvoir s'en échapper* ». Mais cette parole n'est pas toujours facile à prendre. Notamment en cas de violences psychologiques, plus difficiles à discerner, à prouver. Notamment aussi lorsque la victime est dépendante de son agresseur, financièrement ou en terme de logement par exemple. Or, « *quand on commence à parler, on ouvre quelque chose* ». À commencer par un processus d'aide : les victimes peuvent être accompagnées dans leurs démarches,



orientées vers les dispositifs d'aide (logement d'urgence, aide juridique, retour à l'emploi, etc). ●
• **Permanence d'accueil anonyme et gratuite à Chevilly-Larue par des psychologues : 07 77 79 54 60.**

Le 25 novembre dernier, la Municipalité a commémoré la journée contre les violences faites aux femmes.

Une nouvelle commission du CLSPD

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, une nouvelle commission a été créée en octobre dernier au sein du Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) : la commission « Prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes ». Celle-ci a préconisé trois propositions d'actions, qui pourraient être menées :

la création d'un groupe de travail autour de l'amélioration de l'accompagnement des femmes en situation de relogement d'urgence ; la création d'un répertoire permettant d'améliorer le travail en réseau des professionnels ; la mise en place d'un plan de formation des agents de terrain afin que ceux-ci soient en meilleure capacité d'orienter les victimes de violence.

Parole
de citoyenne

« L'égalité, c'est une question d'éducation »



Marcella De la Vega,
membre de l'observatoire de
l'égalité, bénévole à Sol'Épi

Quand la Municipalité a organisé des ateliers de réflexion autour de l'égalité hommes-femmes je m'y suis inscrite de suite, pas seulement parce que je suis bénévole à Sol'Épi (le 2^e atelier s'est tenu à l'épicerie solidaire), mais parce que c'est un

sujet qui me touche particulièrement. Je ne comprends pas que dans un pays comme la France il y ait encore de telles inégalités entre les femmes et les hommes ! Moi je viens du Chili, et quand j'étais petite je voyais ma mère qui gagnait moins que son frère. Je pensais que c'était une chose normale. Mais ma mère était une femme libre, qui ne voulait dépendre d'aucun homme, elle m'a appris cela. L'égalité, le respect entre

les hommes et les femmes, c'est une question d'éducation ; il faut apprendre cela aux enfants dès tout petit. Alors oui il faut lutter contre les stéréotypes, dès la maternelle, ce qui n'empêchera pas les garçons de devenir des hommes et les filles des femmes, des mères, des travailleuses. Il me semble important de commémorer la journée des femmes, comme il est fondamental de défendre leurs droits.

Aide aux femmes

Coordonner les réseaux pour mieux agir

Pour mener à bien son plan d'actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, la commune s'est entourée d'un réseau de partenaires.

C'est dans cette idée que la commune a adhéré au centre Hubertine Auclert ; ce centre de ressources pour l'égalité femmes-hommes accompagne les institutions dans leur démarche en faveur de l'égalité. Mais elle n'est pas la seule structure sur laquelle elle peut s'appuyer. Le Conseil général, qui a lui aussi adopté un plan d'actions en faveur de l'égalité hommes-femmes au niveau départemental, est un partenaire privilégié, notamment par l'intermédiaire des services de l'Espace commun des solidarités (ECS). La commune est également en lien avec de nombreuses associations d'aides aux femmes, comme Nouvelles

Voies (accompagnement administratif et juridique) ou Tremplin 94 SOS Femmes. Mais la Municipalité souhaite étendre ce réseau, notamment auprès du CIDFF (Centre d'information sur le droit des femmes et de la famille) qui, comme elle l'espère, pourrait tenir des permanences au sein de l'ECS. Elle travaille déjà en lien avec l'AUVM (Aide d'urgence du Val-de-Marne) et étudie une possibilité de partenariat afin de développer le relogement des victimes de violence. La Municipalité en est convaincue, c'est en mettant les moyens de chacun en commun que les progrès avanceront sur le chemin de l'égalité hommes-femmes. ● G.K

Maison pour tous

Un lieu ressources pour les femmes



Centre social, lieu ressources, la Maison pour tous est un espace ouvert à tous mais que les femmes se sont largement approprié. Elles viennent préparer leurs vacances, discuter, pratiquer des activités, échanger des savoirs, fréquenter le salon familial, etc. Ici les femmes trouvent un vrai lien social. D'ailleurs, un nouveau rendez-vous, « on sort ce soir », vient de se créer : les femmes s'organisent une sortie en soirée tandis que les enfants sont gardés par des animateurs de la Maison pour tous. Mais la Maison pour tous est aussi un lieu où chacun(e) peut rencontrer des associations d'aide qui y tiennent des permanences, comme Nouvelles Voies ou Main dans la Main. « Créer du lien mais aussi accompagner et orienter les publics fait partie de nos missions », explique Thomas Ferrand, le directeur. « Nous sommes un lieu relais ». ● G.K

Parole
d'experte

Les politiques publiques, fer de lance de la lutte contre les inégalités femmes-hommes



Clémence Pajot, directrice du Centre Hubertine Auclert, centre de ressources pour l'égalité femmes-hommes.

Le Centre Hubertine Auclert a pour mission de diffuser des informations, de répondre aux sollicitations des institutions s'engageant dans des actions de lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes, en apportant des conseils, une expertise,

des outils. Nos champs d'activité sont l'éducation à l'égalité femmes-hommes en combattant les stéréotypes et la lutte contre les violences faites aux femmes. À travers notre réseau de collectivités « Territoires franciliens pour l'égalité », nous accompagnons les collectivités dans la définition de leurs politiques publiques en faveur de l'égalité, dans leurs réflexions et dans l'élaboration de leur plan d'actions. Pour réduire les inégalités, celles-ci peuvent s'interroger de différentes manières. Est-ce

que les offres sportives sur leur territoire s'adressent de la même manière aux filles et aux garçons ? Est-ce que les femmes sont autant aidées que les hommes en matière de développement économique ? Est-ce que les politiques en direction de la jeunesse encouragent la mixité ? Est-ce que la collectivité protège les femmes victimes de violence ? Nous, nous apportons une aide méthodologie, un argumentaire, des formations, et nous contribuons à la mise en réseau des acteurs du territoire.



Avec la création de la métropole du Grand Paris, comment seront gérés les services publics locaux assurés par les communes ?

Métropole du Grand Paris

Quid du service pub

Cela semble se confirmer, la métropole du Grand Paris, qui regroupera Paris et les départements de la petite couronne (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Hauts-de-Seine) dans un gigantesque ensemble de 6,5 millions d'habitants, verra bien le jour au 1^{er} janvier 2016. Mais qu'advient-il du service public communal au regard des dernières dispositions de la loi ? Point d'étape.

Fin janvier au Sénat, les contours de la métropole du Grand Paris ont à nouveau été modifiés à la faveur d'un amendement gouvernemental adopté dans le cadre de la première lecture du projet de loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe). Ce nouveau texte, censé simplifier l'action publique, continue de plonger les collectivités territoriales dans les plus grandes incertitudes quant à leur pouvoir de décision et d'action au sein de la future métropole, ainsi qu'au devenir des services publics locaux.

Le Grand Paris qu'est-ce que c'est ?

La métropole du Grand Paris verra le jour au 1^{er} janvier 2016. Elle regroupera la ville de Paris, les 123 communes des départements de la petite couronne ainsi que les communes limitrophes qui en ont fait la demande, soit près de 7 millions d'habitants. Le Grand Paris sera découpé en territoires qui couvriront chacun un périmètre de plus de 300 000 habitants.

À quel territoire appartiendra Chevilly-Larue ?

Au stade actuel des discussions, Chevilly-Larue intègrerait un territoire de 650 000 habitants regroupant les communautés d'agglomération du Val-de-Bièvre et Seine-Amont-CASA, le territoire du Grand Orly et deux communes du nord de l'Essonne. Chevilly-Larue serait alors placée sous l'égide d'une instance territoriale qui regrouperait 20 communes*. Ce nouveau scénario vient contrecarrer la volonté des élus locaux d'ériger le Grand Orly (qui regroupe 14 communes dont Chevilly-Larue) au rang de territoire de la métropole. Or, cet ensemble institutionnel aurait constitué un échelon stratégique pertinent pour mener à bien un projet partagé de développement local, favorable au développement économique, à l'emploi et plus généralement au cadre de vie autour d'un bassin d'emploi.



lic local de proximité ?

Quel rôle pour les communes du Grand Paris ?

À ce jour, cette question reste en suspens. La redistribution des compétences légales entre les communes, les territoires et la métropole ne cesse d'évoluer au fil de l'adoption des textes de loi. Le dernier texte examiné prévoirait ainsi le transfert de plusieurs compétences jusqu'alors assurées par les communes en direction des territoires qui constitueront le Grand Paris. Ces dispositions ne seraient pas sans conséquences sur la vie quotidienne des Chevillais. En effet, les services publics de proximité assurés par la commune, tels que la gestion de la voirie, de tous les équipements socio-éducatifs, culturels et sportifs, seront-ils rendus de manière aussi efficace s'ils étaient pris en charge par un établissement public territorial qui regrouperait plusieurs centaines de milliers d'habitants ? Rien n'est moins sûr. Enfin, les communes, qui souffrent déjà d'une réduction drastique de leurs moyens financiers (lire p. 20-21 de ce numéro) se verront également ponctionnées de la totalité de leurs ressources issues de l'impôt économique sans que les modalités de compensation ne soient encore clairement établies. Comment pourront-elles, dépourvues de leurs moyens financiers, continuer d'assurer la mise en œuvre d'une politique de service

public de proximité efficace ? Des interrogations qui font craindre le pire pour l'avenir et posent une véritable question démocratique. Outre la réduction des moyens alloués à l'action publique de proximité, cette réforme contribue également à éloigner les citoyens des décisions centralisées par la métropole.

Quel statut pour les territoires du Grand Paris ?

Alors que les élus membres de la mission de préfiguration de la métropole du Grand Paris avaient souhaité doter les territoires d'une autonomie juridique et d'une fiscalité propre, leurs préconisations ne seraient appliquées que jusqu'en 2020. En effet, selon la dernière version du texte de loi, les établissements publics territoriaux percevront bien une partie des recettes de l'impôt économique mais seulement pour une durée de cinq ans. Quid de leur pouvoir d'action face au géant technocratique de la métropole après 2020, lorsqu'ils ne disposeront plus de fiscalité propre ?

La loi NOTRe devrait être adoptée définitivement en mai 2015, puis donner lieu à des ordonnances qui expliciteront les modalités de transfert des compétences et des finances. Affaire à suivre ... ●

Léa Goutmann-Becker

*Ablon-sur-Seine, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Thiais, Orly, Rungis, Fresnes, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges, Wissous, Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Arcueil, Cachan, Fresnes, Gentilly, L'Haÿ-Les-Roses, Le Kremlin-Bicêtre, et Villejuif

15

15
votre
service public local

Clos Saint-Michel

Des aménagements pour améliorer le stationnement



De nombreux riverains du Clos Saint-Michel ont rencontré **Stéphanie Daumin, la Maire, samedi 7 février**. Ils ont cheminé dans le quartier afin d'étudier in situ différentes problématiques soulevées par les habitants et de réfléchir ensemble aux potentielles solutions. Comme chacun pouvait en convenir, les aménagements (aire de jeux du square Dieuk, nouvelles places de stationnement,

mise en service de feux tricolores) réalisés après la rétrocession en 2014 des espaces publics et des voiries du Clos Saint-Michel dans le patrimoine communal, ont amélioré le cadre de vie. Néanmoins le quartier est en proie à des nuisances provoquées par des automobilistes indécents qui stationnent régulièrement en double file à l'angle de la rue Henri Cretté et de la rue du Clos Saint-Michel. Les riverains étaient ensuite invités en salle du Conseil municipal où la Municipalité leur a fait des propositions d'aménagements susceptibles de résorber ce fléau. Au terme de cette concertation, des décisions ont été adoptées. Un arrêté sera pris pour empêcher le stationnement en dehors des emprises réservées ; des agents assermentés veilleront de façon régulière au respect de la zone de stationnement à durée limitée qui sera par ailleurs étendue sur les places restantes de la rue Henri Cretté. Un marquage axial et continu au sol sera tracé sur la chaussée de la rue Henri Cretté et l'accès de la rue du Clos Saint-Michel (côté rue Henri Cretté) sera réduit par un îlot séparatif entre la bande cyclable et la chaussée, afin de dissuader le stationnement abusif ou en double file et le dépassement de véhicule. Trois nouvelles places de stationnement et une place pour personne à mobilité réduite seront réalisées. Parallèlement, la Municipalité va entreprendre le syndicat de copropriété pour négocier une éventuelle baisse des tarifs du stationnement souterrain. ● **Géraldine Kornblum**

Collège Liberté

Une visite pour apprécier les nouveaux locaux

Le 6 février dernier, **Christian Hervy, Conseiller général, et Stéphanie Daumin, la Maire** ont visité les nouveaux locaux du collège Liberté en compagnie de sa principale, M^{me} Peyronneaud. Une rencontre qui a donné lieu à des échanges constructifs avec l'équipe de l'établissement et a permis aux représentants de l'administration communale d'apprécier les belles réalisations issues de la première phase des travaux de reconstruction du collège, conduits par le Conseil général. Depuis fin 2014, les élèves disposent en effet d'un gymnase flambant neuf et d'un nouveau bâtiment qui accueille huit salles de cours ainsi qu'un espace de restauration arborant de vastes baies vitrées colorées, le tout réalisé dans une démarche de développement durable. ●



Quartier Bretagne

Réunion d'information pour les résidents d'Anatole France

La réunion d'information sur l'avancée du projet de requalification de la résidence Anatole France, organisée le 19 février à la Maison des associations, a fait salle comble. Plus de cinquante résidents étaient venus s'enquérir du nouveau calendrier de mise en œuvre de l'éco-projet comprenant logements, bureaux, commerces de proximité, une crèche, un foyer pour jeunes handicapés ainsi que des espaces végétalisés partagés. Si l'opération a pris du retard du fait de difficultés concernant la maîtrise foncière, Stéphanie Daumin, la Maire, a insisté sur le fait que l'opération d'aménagement restait identique à celle qui avait été élaborée collectivement avec les habitants. « *J'ai demandé à l'EPA ORSA* de trouver des solutions pour continuer d'avancer dans la mise en œuvre du projet malgré cet aléa* » a-t-elle expliqué. La commune, en accord avec ses partenaires, a donc décidé d'un nouveau phasage pour la construction de bâtiments neufs dans les deux ans. Les résidents ont d'ailleurs été satisfaits d'apprendre que le chantier de construction du premier (situé sur le terrain de l'ancienne fonderie) venait de débiter, comme l'a expliqué Jacques Touchefeu, directeur général de l'EPA ORSA, qui a présenté le calendrier des travaux



à un auditoire particulièrement attentif. L'évocation du processus de relogement a par la suite suscité de nombreuses questions : « *allons-nous devoir payer notre déménagement ?* », « *subirons-nous une hausse de loyer ?* ». Fabienne Abecassis et Ahmed Zineddaine, les représentants de Valophis Habitat, ont été très rassurants sur ces points. Les riverains seront par ailleurs conviés à des entretiens individuels avec leur bailleur afin d'étudier les besoins au cas par cas et répondre à toutes les questions pratiques. ● **Établissement public d'aménagement Orly Rungis Seine Amont (EPA ORSA), aménageur de la ZAC Anatole France.*

Cœur de ville

Coup d'envoi de la consultation

Contribuez à la dynamisation du cœur de ville ! Les affiches informant l'opération en cours vont bientôt fleurir dans la ville. Alors que le Cœur de ville bénéficie d'atouts non négligeables, son potentiel n'est pas entièrement exploité. La Municipalité relève donc le défi, mais souhaite entendre et faire participer les principaux concernés, les usagers. En tout premier lieu, les 19 et 20 février, une équipe d'urbanistes a rencontré les commerçants afin de connaître leurs difficultés et leurs attentes, car ils sont amenés à jouer un rôle clé dans l'attractivité du Cœur de ville. « *On sent un intérêt prononcé pour la démarche* », assure Stella Moreau, consultante à Objectif ville (bureau d'étude spécialisé dans les commerces auquel la ville

a fait appel) chargée de la rencontre avec les commerçants. Une présence dans l'espace public a également commencé, avec un premier point de rencontre le 25 février, place Nelson Mandela, et le 4 mars, place De Lattre de Tassigny et devant l'agence postale. Deux autres points de rencontre se tiendront le 1^{er} avril de 14h à 18h devant la médiathèque et sur la place de la Libération. La marche commentée du samedi 11 avril au matin permettra aux habitants de transmettre leurs commentaires, qu'ils soient positifs ou négatifs, lors d'une balade en Cœur de ville. Ce vécu alimentera un premier atelier urbain en mai, point d'orgue de la phase de diagnostic partagé, qui annoncera la coproduction d'idées en vue de la redynamisation. ● **Mathieu Schmitt**



Changement de propriétaire

Le Franprix de la Croix du Sud a un nouveau propriétaire

Depuis fin octobre 2014, un nouveau propriétaire a repris la gestion du Franprix de la Croix du Sud. Après avoir effectué quelques travaux dans le magasin, il assure désormais méticuleusement le réapprovisionnement des rayons.

Ouvert du lundi au dimanche de 9h à 13h et de 15h30 à 20h. ●

Franprix de la Croix du Sud,

1-3 allée Costes et Bellonte 94550 Chevilly Larue (01 41 24 06 97)



Françoise Degrelle
Formatrice
maître-crêpier version
gastronomie. . .

Après avoir fondé son école de formation Les Galettes du Monde à Nantes (44) en 2007, forte de son succès, Françoise Degrelle, maître-crêpier, ouvre début février une deuxième antenne éponyme au 12, avenue du Général de Gaulle à Chevilly-Larue. Dans 173 m² de locaux ultra bien équipés, entourée de formateurs expérimentés, elle propose quatre modules de 32 à 35h par semaine, adaptés aux débutants comme aux professionnels qui souhaitent se perfectionner. Des crêpes aux galettes en passant par la tortilla, le chapati ou encore les blinis, déjà renommée à Nantes, l'école Les Galettes du Monde est la bienvenue dans la ville qui accueillera la future Cité de la gastronomie Paris-Rungis.

Il y a la galette molle et humide, la crêpe épaisse et lourde, et puis il y a celles que réalise avec beaucoup d'amour Françoise Degrelle. À la fois moelleuses et croustillantes, fines et aériennes, quel que soit leur pays d'origine, ses crêpes et galettes aux farines variées racontent le savoir-faire d'un maître-crêpier qui par son art sait combler les palais. « *J'ai grandi à Nantes dans une famille qui apprécie la gastronomie bretonne et qui m'a transmis son goût pour les produits simples et authentiques et notamment la galette qui transformait nos repas en fête !* » Loin des biligs* et des rozells** de son enfance, Françoise est d'abord commerciale dans la bureautique. Entrepreneuse dans l'âme, elle crée ensuite la société Ivoire où, douze ans à son gouvernail, elle est formatrice en relation clientèle et organisation du travail. En 2006, tentée de mettre son expérience au profit d'un rêve qui ne l'a jamais vraiment quittée, notre Nantaise passe et obtient son diplôme de maître-crêpier. Installée sous l'enseigne Les Galettes du Monde, elle en propose un éventail allant de la bretonne au baghrir marocain en passant par la crespelle italienne ou encore le pancake américain ... Infini, son voyage culturel à travers la gastronomie séduit. « *La galette est le pain du monde. Partout elle nourrit !* » Six ans plus tard, poussée par l'envie de livrer ses conseils de pro, Françoise fonde à Nantes l'école de formation crêpiers du même nom. À taille humaine – huit élèves par stage et par semaine – l'atelier Les Galettes du Monde dispense depuis huit ans un enseignement sur mesure. En fonction de l'expérience et des projets de chacun, son programme se décline en quatre thématiques : “Découverte”, “Maîtrise”, “Dirigeant” et “Perfectionnement”. Par la qualité des techniques, conseils et savoir-faire qu'elle transmet, l'école forme un peu plus de 260 personnes par an dont de nombreux

parisiens, d'où la nécessité d'ouvrir sur le même schéma une deuxième antenne éponyme non loin de la capitale. « *Chevilly-Larue étant concernée par le réseau des Cités de la gastronomie, il était légitime que l'école, dédiée aux arts et plaisirs de la table, s'installe ici* ». Au premier étage d'un immeuble, elle dispose de 173m² de locaux agréables et flambants neufs dont un labo composé de seize postes de travail – tous équipés d'un matériel professionnel – et d'une salle pour la théorie. Bien desservie par les transports en commun, il est également aisé de s'y garer à proximité. Inaugurée ce 14 janvier, en présence de Stéphanie Daumin, la Maire, de Christian Hervy, conseiller municipal délégué à la Cité de la Gastronomie et Conseiller général, et d'Agnès Bonhomme, directrice de l'aménagement, de l'habitat et du développement économique de la ville, ainsi que de nombreux invités, l'école Les Galettes du Monde a démarré son activité début février et remporte déjà un vif succès ! Ouverte à tous débutants majeurs et motivés, elle accompagne chacun dans son projet et donne un nouvel élan aux professionnels qui souhaitent se perfectionner. Le tarif pour une semaine d'apprentissage quelle que soit la thématique choisie est de 795€ pour une pratique à 80% du temps. Et le tablier ad hoc est offert en guise de bienvenue ! « *Maître-crêpier est un métier qui ne s'improvise pas. Tous ceux que nous formons sortent avec un vrai bagage et nous sommes toujours de bon conseil auprès d'eux après leur stage* » conclut notre formatrice passionnée tandis que deux nouveaux stagiaires sonnent à la porte d'entrée. ● **Florence Bédouet**

*Bilig : plaque circulaire en fonte utilisée pour réaliser et cuire les galettes bretonnes.

**Rozell : râtelier de bois pour étaler la pâte à crêpe.

École Les Galettes du monde – 12, avenue du Général de Gaulle.
Contact : 02 40 31 66 52 ou 06 86 36 22 76
www.ecoledeformationlesgalettesdumonde.com.

C'est dans un contexte particulier de restrictions budgétaires que le Conseil municipal a ouvert grand ses portes aux Chevillais le 10 février pour débattre du budget 2015 de la commune. Des échanges passionnants ont permis aux groupes politiques et aux habitants d'apporter leurs points de vue.



Garder le cap, protégé

Mardi 10 février, le Conseil municipal a pris place dans l'ancien centre de loisirs Pablo Neruda, afin de tenir le débat d'orientations budgétaires (DOB) et de donner la parole aux Chevillais. Stéphanie Daumin, la Maire, a présenté les grands enjeux budgétaires des années à venir en les replaçant dans le contexte économique et social. 2015 sera une année charnière. D'un côté les dotations de l'État diminuent, de l'autre les versements qu'effectue la commune au titre de la péréquation augmentent. Cette année servira également de référence fiscale pour le Grand Paris : les compensations

versées par la métropole à Chevilly-Larue seront fonction des recettes fiscales enregistrées en 2015. Il est par ailleurs impossible pour l'instant de connaître précisément les compétences qui resteront du ressort de la commune une fois la métropole du Grand Paris mise en place (janvier 2016) ainsi que l'impact budgétaire de cette réforme. Stéphanie Daumin a donc souligné le caractère « volontaire, mais en même temps raisonnable et éclairé, de la démarche budgétaire » pour proposer « à travers des ajustements les plus fins et les plus avantageux pour les Chevillais, de garder le cap d'un haut niveau de service public

local aux côtés des habitants » : solidarité et entraide, enfance, petite enfance, jeunesse, aînés, animation et lien social, culture, sport et développement durable resteront les priorités. Après cette présentation, les habitants sont intervenus sur des aspects très concrets de la politique municipale. Concernant le projet Anatole France près de la RD7, Jean-Baptiste s'interrogeait ainsi : « Les gens de la casse nous en font voir de toutes les couleurs. Où en est-on de leur expulsion ? » Il lui a été répondu que les infractions avaient été constatées et verbalisées et que tout était mis en œuvre pour faire cesser les nuisances. Parent d'élèves à l'école Pasteur, Julien

Pétition

Défendons le service public local

Entre la baisse des concours financiers de l'État et, a contrario, la hausse des prélèvements, la commune verra son budget diminué de 4,8 millions d'€ en 2015, de 5,6 millions d'€ en 2016 et de 6,4 millions d'€ en 2017 et de davantage encore les années suivantes avec la création de la Métropole du Grand Paris. « Comment dans ces conditions garder un haut niveau de service public local et mener des projets vecteurs de vivre ensemble, de solidarité, d'emploi et

de développement économique au service de tous ? »

Telle est la question posée par la pétition lancée par la Municipalité. Ses objectifs : demander l'arrêt des prélèvements sur le budget de la commune ; demander les moyens et l'autonomie nécessaires aux communes pour continuer de développer un service public local utile et efficace et répondre aux besoins des habitants.

Retrouvez la pétition dans ce journal, dans les lieux publics et en ligne sur le site www.ville-chevilly-larue.fr.



r la commune

a questionné l'équipe municipale sur les conditions d'accueil des enfants : « *Que pensez-vous des classes de moyenne et petite section à 30 élèves et que faire pour un autre projet de rythmes scolaires ?* » Après avoir rappelé que les effectifs relèvent de l'Éducation nationale, Hélène Husson, première maire-adjointe déléguée à la Coordination du Projet éducatif local, a précisé que la Municipalité « *a toujours émis des réserves sur les nouveaux rythmes scolaires ; mais, au niveau local, on cherche à les adapter du mieux possible à notre contexte* ». Une autre question, sur la sécurité, a occupé une partie du débat par la suite. Elle a été soulevée par Michel, habitant du quartier Larue, qui s'alarmait d'une « *hausse des cambriolages* » et du manque de caméras de surveillance dans la ville. Une inquiétude relayée par l'élue municipale UMP (opposition municipale), Patrick Viceriat, qui reconnaissait toutefois ne pas avoir de solution : « *Avant que l'État ne donne des moyens supplémentaires, que fait-on pour que la situation ne dégénère pas ?* » « *Ni un ASVP, ni un agent de la police municipale ne peuvent jouer le rôle d'un*

agent de la police nationale », a remarqué Stéphanie Daumin, qui a souligné que certains bâtiments publics ont été dotés de la vidéo protection. Les groupes politiques se sont exprimés dès la reprise du Conseil municipal. Hermine Rigaud, du groupe Socialistes unitaires (majorité municipale), a salué le débat d'orientations budgétaires, « *moment privilégié de la démocratie participative* », avant d'appeler à « *s'investir plus dans le vivre ensemble* ». Au nom du groupe Parti de Gauche (majorité municipale), André Deluchat est revenu sur la réforme territoriale du gouvernement, en dénonçant des « *mensonges et des contre-vérités* » et en mettant en avant le rôle de la commune : « *C'est l'institution qu'il faut préserver, avec son autonomie d'action et de gestion* ». Un souci partagé par Patrick Blas, président du groupe Non-Inscrits et Citoyens (majorité municipale) : « *Je reste persuadé qu'après la mise en place de cette nouvelle institution [Métropole du Grand Paris], notre commune sera délestée de ses principales recettes (MIN de Rungis, L'Oréal, Vinci, etc.)* ». Vincent Phalippou, intervenant au nom du groupe Communistes et partenaires

Pour le maintien des recettes des collectivités territoriales

Le Conseil municipal a adopté un vœu en faveur du maintien par l'État des recettes des collectivités territoriales. En effet, le plan de réduction de la dépense publique imposé aux collectivités –50 milliards d'économies sur trois ans– se traduit par une diminution progressive de 11 milliards d'€ des concours financiers de l'État aux collectivités locales, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'€ entre 2014 et 2017. À Chevilly-Larue, la baisse sera de près de 5,5 millions d'€ sur quatre ans. À cela s'ajoute une hausse sans précédent des fonds de péréquation, c'est-à-dire des prélèvements sur le budget de la commune destinés aux autres collectivités. À travers ce vœu, le Conseil municipal rejette le plan d'austérité imposé aux collectivités territoriales, affirme que le service public local est un levier important de la croissance et demande la tenue en urgence d'une instance de dialogue nationale annoncée par le Gouvernement, la prise en compte de critères de péréquation plus justes ainsi que la mise en place d'une réforme de la fiscalité locale assurant notamment l'autonomie financière des communes et la justice sociale. Ce vœu a été adopté à la majorité moins trois abstentions (groupe Socialistes et citoyens).

(majorité municipale), rappelle : « *Nous avons des actions qui nous permettent de garder espoir [...] malgré des décisions prises au niveau de l'État qui nous touchent directement* ». Dans la majorité municipale, Laurent Taupin, du groupe Europe écologie-Les Verts, s'est dit « *d'accord avec le souci de l'État de limiter, de gérer les dépenses publiques [...], tout dépend de ce que ça a comme conséquences pour la population, pour la vie des gens et pour les collectivités* ». De son côté, Yacine Ladjici, du groupe Socialistes et Citoyens (opposition municipale), a défendu la politique budgétaire gouvernementale : « *Le gouvernement assure le sérieux budgétaire, mais on refuse de mener une politique d'austérité. Nous pensons qu'il est normal que Chevilly-Larue participe à cet effort de solidarité nationale* ». Un vœu rejetant le plan d'austérité imposé aux collectivités territoriales a été adopté. ● **Mathieu Schmitt**

Christian Hervy, le président de l'association Trarza, a remis un chèque de 136 000€ à Wagne Abdoulaye Idrissa, ambassadeur de Mauritanie à Paris, en présence des généreux donateurs, pour permettre au village de Dieuk de s'équiper d'une moissonneuse-batteuse.



Solidarité internationale

Une moissonneuse-batteuse pour Dieuk

Le 4 février, l'association humanitaire Trarza a remis un chèque de 136 000€ au village de Dieuk en Mauritanie pour lui permettre d'acheter du matériel agricole.

Les sourires étaient sur toutes les lèvres le 4 février à l'Esplanade Rungis à l'occasion de la soirée organisée par l'association Trarza Développement pour remercier les nombreux donateurs qui ont contribué au financement de son dernier projet solidaire. Leur générosité et l'énergie déployée par l'association dans la région du sud-ouest de la Mauritanie vont en effet permettre au village de Dieuk, avec lequel la commune est jumelée, d'acquiescer une moissonneuse batteuse, un tracteur et une benne. Charge désormais aux représentants du village de

retirer le matériel agricole mis en vente par l'État mauritanien à Rosso. Cette acquisition, à laquelle la commune, la ville de Rosso et le village de Dieuk ont également participé, devrait permettre au village d'augmenter sa production agricole de 30%. Une aide précieuse qui vient compléter celle déjà apportée par l'association qui avait réalisé, il y a quelques années, une route de 4,2km afin d'assurer la jonction entre le village de Dieuk et la route principale bitumée qui relie Nouakchott à Rosso. ● Léa Goutmann-Becker

Chevilly-Larue – Yên Bái

Entrez dans l'année de la chèvre

C'est une tradition à Chevilly-Larue ; l'association Amitié Chevilly-Larue Yên Bái invite les Chevillais à célébrer la fête du Têt, c'est-à-dire le Nouvel an vietnamien. Cette fête est la plus importante du Vietnam et marque la fin d'une année lunaire. Elle tombe cette année le 19 février. Mais c'est le 8 mars que l'association Amitié Chevilly-Larue Yên Bái, du nom de la ville vietnamienne avec laquelle Chevilly-Larue mène des actions de coopération, organisera son

traditionnel repas pour cette occasion. Convivialité et partage des cultures seront au rendez-vous. Tarif : 17€ le repas servi avec une boisson, apéritif offert et thé à volonté. ● G.K

● **L'association Amitié Chevilly-Larue – Yên Bái fête le Têt le dimanche 8 mars à 12h30 à la salle Jacqueline Auriol – 1, avenue Georges Guynemer. Réservation conseillée auprès de Gérard Daviot (06 07 60 10 76) ou de Régine Boivin (regineboivin@aol.com).**



Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 10 février 2015

● **Autorisation de lancer un appel d'offres ouvert pour la fourniture de produits d'entretien et de petits matériels**

Vote : Unanimité

● **Renouvellement de la convention avec le SIEVD pour le financement de matériel de compostage destiné à la récupération des déchets organiques**

Vote : Unanimité

Le prochain Conseil municipal, au cours duquel aura lieu le vote du budget, se tiendra le 31 mars à 19h à l'ancien centre de loisirs rue Dericbourg.

Lexique : **PC :** Groupe Communistes et partenaires, **PG :** Groupe Parti de gauche, **SU :** Groupe Socialistes unitaires, **NI :** Groupe des Non-inscrits et citoyens, **EELV :** Groupe Europe écologie – les Verts, **UMP :** Groupe UMP-UDI-Divers droite **PSC :** Groupe Parti socialiste et citoyens

Villes jumelles

Les échanges forment la jeunesse !



Quelle ambiance le 30 janvier à l'ancien centre de loisirs à l'occasion de la réception organisée en l'honneur des 13 élèves des établissements Joan Oró et Pompeu Fabra de la ville de Martorell (ville espagnole avec laquelle Chevilly-Larue est jumelée), en visite chez leurs correspondants du collège Jean Moulin ! Après avoir partagé un buffet convivial en présence de Barbara Lorand-Pierre, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, et Patrick Blas, maire-adjoint délégué aux Fêtes et cérémonies, ils ont pris d'assaut la piste de danse avec une énergie sans pareille ! Et de l'énergie, ils

en auront dépensé durant leur semaine parisienne : entre les visites du Louvre ou de la Tour Eiffel, les matinées de classe au collège Jean Moulin et les soirées dans les accueillantes familles de leurs correspondants, ils seront repartis, le 3 février, la tête pleine de souvenirs. Mais la séparation sera de courte durée : du 6 au 11 mars, les jeunes chevillais s'envoleront vers Martorell pour continuer de parfaire leur espagnol. Enfin en avril, ce sera au tour des collégiens de Hochdorf, autre ville jumelle de Chevilly-Larue, de venir à la rencontre de leurs correspondants du collège Liberté. ●

Permanences des élu(e)s

▶ **Stéphanie Daumin,** Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que la Maire vous rappelle.

▶ **Hélène Husson,** 1^{ère} Maire-adjointe déléguée à la Coordination du projet éducatif local, aux Actions de prévention et à la Lutte contre les discriminations : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 (les vendredis de 10h à 12h).

▶ **André Deluchat,** Maire-adjoint délégué aux Finances et aux Transports collectifs : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 (les lundis de 17h à 19h).

▶ **Hermine Rigaud,** Maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et solidarités et aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous au 01 45 60 18 07 (les mercredis matins de 9h à 12h).

▶ **Laurent Taupin,** Maire-adjoint délégué au Développement durable et économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à la Coordination de l'Agenda 21 : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les mercredis de 9h à 11h).

▶ **Nora Lamraoui-Boudon,** Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à l'Enfance et à la Restauration municipale : sur rendez-vous au : 01 45 60 19 78 / 18 74

▶ **Patrick Blas,** Maire-adjoint délégué aux Sports, à la Tranquillité et sécurité publique, aux Fêtes et cérémonies et aux Relations avec les anciens combattants : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63

▶ **Élisabeth Lazon,** Maire-adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87.

▶ **Christian Nourry,** Maire-adjoint délégué au Logement : sur rendez-vous au 01 45 60 18 53.

▶ **Dominique Lo Faro** Maire-adjoint délégué à la Vie associative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

▶ **Christian Hervy,** Conseiller municipal délégué à la Cité de la gastronomie : sur rendez-vous au 01 45 60 18 00 / 06 81 24 41 36 chervy@ville-chevilly-larue.fr. Conseiller général délégué : permanences en mairie de Chevilly-Larue le 2^e mardi du mois de 18h à 19h.

▶ **Jean-Paul Homasson,** Conseiller municipal délégué à la Coopération décentralisée jumelages et à la Prévention santé : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 02 (jumelages).

▶ **Génaro Suazo,** Conseiller municipal délégué à la Gestion des bâtiments publics : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

▶ **Vincent Phalippou,** Conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public (voirie, assainissement, espaces verts) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

▶ **Renaud Roux,** Conseiller municipal délégué à la Collecte et au traitement des déchets et à la Gestion publique de l'eau : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

▶ **Barbara Lorand-Pierre,** Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87

▶ **Charlotte Régina,** Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87 (les jeudis de 10h à 13h)

▶ **Régine Boivin** Conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire et aux Commerces : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les vendredis de 18h à 20h et les samedis de 9h à 12h).

▶ **Murielle Desmet,** Conseillère municipale déléguée à l'Espace dynamique d'insertion de la Ferme du Saut du Loup et aux Actions intergénérationnelles : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

▶ **Jean-Jacques Bridey,** Député, sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jbridey@assemblee-nationale.fr

Téléphonie

Disparition programmée des cabines téléphoniques

Alors que le groupe Orange organise l'enlèvement des cabines téléphoniques du territoire chevillais, la Municipalité tente de s'opposer au démantèlement de ce service public.

L'affaire a débuté en août 2014 lorsque le groupe Orange a fait savoir à la commune qu'il va mettre en œuvre un « plan d'optimisation » de son parc de cabines téléphoniques en procédant à l'enlèvement de la quasi-totalité des téléphones publics situés à Chevilly-Larue. La Municipalité avait alors contesté cette décision et demandé le maintien de toutes cabines existantes sur le territoire communal. « *Si la multiplication des téléphones portables est un phénomène de société réel, il n'en reste pas moins que certaines personnes continuent de ne pas y avoir accès, que ce soit pour des raisons financières ou générationnelles* » avait déclaré Stéphanie Daumin, la Maire, insistant dans un courrier envoyé à Orange sur « *l'enjeu de service*

public universel » que suscitait cette question. Début 2015, face au refus d'Orange d'accéder à sa demande, la commune a alors réclamé que les deux cabines que l'opérateur prévoit de conserver (celles situées sur le boulevard Jean Mermoz et sur l'avenue Franklin Roosevelt) soient rendues accessibles aux personnes à mobilité réduite avant que les autres cabines ne soient retirées. Là encore, elle s'est heurtée à une fin de non-recevoir de la part de l'opérateur qui sous-entend par ailleurs qu'il pourrait finalement procéder à l'enlèvement de toutes les cabines téléphoniques, si la législation le lui permet. La Municipalité entend rester mobilisée pour empêcher la disparition de ce service public, déjà réduit à son strict minimum aujourd'hui. ●

Détecteurs de fumée quelle est la règle ?

Que les Chevillais qui ne sont pas déjà équipés se préparent : à compter du 8 mars 2015, conformément à l'arrêté du 5 février 2013, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'un détecteur de fumée. C'est au propriétaire du logement qu'il incombe de l'installer, qu'il soit bailleur ou propriétaire-occupant. Pour les logements occupés par un locataire au moment de l'entrée en vigueur de la loi, le propriétaire doit fournir le détecteur à son locataire ou, s'il le souhaite, le lui rembourser. C'est par la suite au locataire de veiller à l'entretien de l'appareil, notamment en changeant les piles au besoin. La loi n'impose l'installation que d'un seul détecteur de fumée par logement sauf dans les logements à plusieurs niveaux (duplex, maison) où il faut en installer un par étage. Celui-ci doit comporter la mention CE et être placé le plus haut possible, de préférence au centre du plafond. Une fois l'installation effectuée, une attestation de détecteur de fumée doit être remise à l'assureur avec



lequel le contrat garantissant les dommages d'incendie a été conclu. Rappelons que tous les pays qui ont appliqué cette obligation ont observé une diminution des victimes de feu domestique de l'ordre de 30 à 50%. ●

Fête de printemps

Troc aux plantes à l'horizon...

Il n'y paraît peut-être pas encore, mais les beaux jours ne sont pas loin. Bientôt, le printemps reprendra ses droits et la nature avec ! Les amateurs de belles plantes se feront alors un plaisir de descendre au jardin ou de redonner vie à leur jardinière de balcon. Dans cette réjouissante perspective, la commune organise sa première fête du printemps qui se déroulera le 30 mai autour d'un troc aux plantes et des ateliers pratiques. Une belle occasion d'échanger autour de la pratique du jardinage, de l'embellissement de la ville et de garnir sa jardinière de nouvelles plantes ou semis...

- **Vous aimez le jardinage ? Inscrivez-vous dès à présent pour participer au troc aux plantes de la première fête du printemps.**

Inscriptions : 01 79 61 63 10.



Élections départementales

Aux urnes citoyens !



Les 22 et 29 mars, ne cherchez plus les élections cantonales : elles ont cédé la place aux élections départementales, qui apportent quelques nouveautés dans le cadre de la réforme du scrutin. En premier lieu, l'assemblée qui dirige le département va prendre le nom de Conseil départemental et sera désormais renouvelée dans son intégralité pour une durée de six ans. Ensuite, la carte des cantons a été modifiée, Chevilly-Larue se trouvant désormais dans le canton Chevilly-Larue/Rungis/Thiais (53 813 habitants). Grande première en France, le scrutin sera binominal : deux candidats et deux suppléants se trouveront ainsi sur chaque bulletin, avec une stricte parité hommes-femmes. L'élection s'effectue toujours à la majorité absolue (plus de 50% des voix) au premier tour et à la majorité relative (candidats arrivant en tête) au second, un binôme devant recueillir 12,5% des inscrits pour accéder au deuxième tour.

- **Les dix bureaux de vote chevillais seront ouverts de 8h à 20 h.**

1^{er} bureau : théâtre municipal André Malraux (102, avenue du Général de Gaulle). **2^e bureau** : salle Léo Ferré (65, avenue Franklin Roosevelt). **3^e bureau** : groupe scolaire Pierre et Marie Curie (13, rue du Lieutenant Alain Le Coz). **4^e et 5^e bureaux** : groupe scolaire Paul Bert (17, rue du Nivernais). **6^e bureau** : maternelle Salvador Allende (1, rue du Rouergue). **7^e, 8^e et 9^e bureaux** : groupe scolaire Pasteur (4, avenue de la Croix du Sud). **10^e bureau** : maternelle Jacques Gilbert-Collet (4, rue Édouard Branly).

Retraités

4^{es} Assises des séniors : prenez date

En partenariat avec le Clic 6 (Centre local d'information et de coordination gérontologique), le service Retraités-Santé-Handicap organise la 4^e édition des Assises des séniors. Dans le cadre de ces assises, qui se dérouleront dans sept villes, des actions de prévention et de sensibilisation à destination des personnes de plus de 60 ans seront menées de février à avril. À Chevilly-Larue elles se tiendront le 19 mars. La thématique choisie sera « Les séniors au volant », avec une conférence sur « Les séniors et la prévention routière » suivie de quatre ateliers : agir et réagir efficacement au volant ; entraîner ses capacités physiques pour une meilleure conduite ; savoir gérer les situations stressantes au volant ; quizz code de la route et conseils pour bien remplir un constat en cas d'accident. Inscriptions obligatoires (nombre de places limité).

- **Assises des séniors le 19 mars à 14h (accueil à partir de 13h30, salle Simone de Beauvoir 1, voie de Rungis). Renseignements et inscriptions : service Retraités (88, avenue du Général de Gaulle - 01 45 60 18 93).**

expressions des élu(e)s

Charlotte Régina ► *conseillère municipale, élue du groupe Communistes et partenaires*

Budget en baisse = service public local en danger !



Le pacte de responsabilité du gouvernement ampute le budget des collectivités territoriales. Pour Chevilly-Larue cela se traduit par une baisse de 5,5 millions d'€ sur 4 ans. Avec la hausse sans précédent du fonds de péréquation (prélèvements destinés aux autres collectivités) nous allons subir une diminution de notre budget de 11% en 2015, de 15% en 2017 et nous ignorons encore l'impact budgétaire de la métropole du Grand Paris. Chevilly-Larue a toujours proposé un haut niveau de service public local, mais comment le maintenir avec ces

baisses drastiques de budget ? Nous sommes face au recul annoncé et organisé de l'action publique locale. Allons-nous assister à la mise en danger de tout ce qui fait notre bien vivre ensemble sans rien dire ? Allons-nous accepter l'amputation de nos projets vecteurs de solidarité, d'emploi et de développement économique au service de tous, qui font l'âme de notre commune où le bien vivre ensemble est une priorité et une réalité ? Allons-nous accepter qu'à aucun moment l'avis des citoyens n'ait été consulté et assister sans rien dire à ce recul sans précédent de la vie démocratique locale ?

Au contraire, mobilisons-nous pour préserver notre commune, notre service public local et notre bien vivre ensemble ! Signons la pétition pour :

- demander l'arrêt des prélèvements sur le budget de la commune qui, dans le cadre du pacte de responsabilité, amputent les dotations de la ville
 - demander les moyens et l'autonomie nécessaires aux communes pour continuer de développer un service public local utile et efficace et répondre aux besoins des habitants.
- (Pétition disponible dans ce journal, dans les lieux publics ou sur www.ville-chevilly-larue.fr)

André Deluchat ► *maire-adjoint, président du groupe Parti de Gauche*

Après le budget 2015 ... le grand saut dans l'inconnu



L'austérité est là. Le nombre de chômeurs progresse de mois en mois. La corde qui se tend s'approche du point de rupture. Cette politique-là va dans le mur et la loi « Macron » répondant ainsi aux attentes du grand patronat en rajoute : licenciements libres et non faussés, juridictions prud'homales remises au pouvoir judiciaire, travail du dimanche étendu, libéralisation de professions réglementées ... Le Medef engrange tout et ne prend aucun risque, même pas celui de créer des emplois. Et la finance pourtant tant décriée en 2012 ? Elle parade.

Les peuples peuvent réagir et l'exemple de la Grèce nous porte pour dire qu'une autre construction européenne est possible. En 2014, les patrons du CAC 40 ont versé 56 milliards de dividendes à leurs actionnaires. Les salariés de L'Oréal ont raison d'exiger une part du gâteau, car ils sont le cœur de l'entreprise. Il y a de l'argent et il faut le redistribuer, sachant que la France est au 3^e rang mondial après les États-Unis et le Japon en ce qui concerne les grandes fortunes. C'est dans ce contexte que la ville a préparé son budget 2015, qui traduira les orientations prises dans le programme municipal. Ces possibilités, nous les devons aux actions et aux choix pratiqués dans

la décennie écoulée tant nous pressentions les coups qui pouvaient nous étrangler. La ville disposera d'un bon budget pour 2015, lui permettant de faire face aux baisses de dotation de l'État et aux recettes ponctionnées pour la péréquation car elle a développé une politique dynamique en matière économique et pris les rênes de projets de réhabilitation de quartiers pour allier mieux être et mieux vivre des Chevillais. Nonobstant ce qui se passera ensuite, 2015 est une année charnière. Comme tout est encore fluctuant, il est nécessaire que les citoyens interviennent. C'est l'action que vous propose la municipalité en signant la pétition.

Hermine Rigaud ► *maire-adjointe, présidente du groupe Socialistes unitaires*

Les seniors au volant



Tous les deux ans, le Clic 6 en partenariat avec les sept villes adhérentes organise les Assises des seniors. Il s'agit cette année de la 4^e édition. Les Assises constituent une action de prévention qui se traduit par l'organisation d'une manifestation par commune. Pour cette année, la Municipalité de Chevilly-Larue a proposé comme thématique « les seniors et la prévention routière ». Chacun se rappelle les gros titres qui font régulièrement

la Une de quelques journaux lors des accidents de la route causés par les seniors. Avec l'avancement en âge, on peut être un peu plus confronté à des difficultés de conduite. Notre volonté est d'accompagner les personnes qui se sentiraient fragilisées par l'âge dans leur conduite afin qu'elles puissent faire le point sur où elles en ont réellement sans pour autant les stigmatiser. Le véhicule participe à maintenir l'autonomie des seniors et concourt à les aider à rompre l'isolement. C'est pourquoi il est important de pouvoir continuer à

l'utiliser tout en restant vigilant. Cette manifestation se déroulera autour de quatre ateliers au choix, l'objectif étant de sensibiliser les seniors à la sécurité routière, de les informer sur les facteurs liés à l'âge, de maintenir une autonomie dans la conduite et d'actualiser les connaissances de chacun en matière de code de la route. Nous vous donnons rendez-vous le 19 mars 2015 à la salle Simone de Beauvoir à partir de 13h30, une inscription est obligatoire au service des retraités 01 45 60 18 93 pour participer aux ateliers.

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Sophie Nasser ► *conseillère municipale, élue du groupe des Non-inscrits et Citoyens*

De l'importance de la vaccination



La poliomyélite est une maladie éradiquée sur plusieurs continents depuis plusieurs années grâce à la vaccination obligatoire à tous les âges de la vie.

Pourtant en 2014, on retrouve des malades disséminés sur environ 10 pays probablement dus aux voyageurs qui traversent les pays à risque (Nigéria, Pakistan, Afghanistan) ainsi qu'à des virus recombinants (c'est-à-dire qui ont muté). Pour l'OMS, il s'agit d'une urgence de santé publique.

Autre maladie qui devrait disparaître grâce à la vaccination, le tétanos : or on retrouve en France environ 10 cas par an surtout chez les sujets âgés. Il est donc important de faire les rappels régulièrement : une injection tous les 10 ans, ce n'est pas trop.

Les vaccinations recommandées (ROR, coqueluche, hépatite B...) empêchent l'apparition des complications parfois graves et qui peuvent laisser des séquelles.

Rappelons que pour éradiquer une maladie, il faut un taux de couverture vaccinale de 95%. Si le taux baisse, il peut y avoir une recrudescence de maladies dans

toutes les couches de la population et surtout chez les sujets les plus fragiles (nourrissons, personnes âgées, personnes ayant une maladie chronique).

À tout âge, pensez à vérifier avec votre médecin traitant si vous êtes à jour pour vos vaccinations.

La ville de Chevilly-Larue a mis en place une séance de vaccination gratuite et sans rendez-vous une fois par mois au Service d'accueil médical initial (Sami). N'hésitez pas à profiter de cette opportunité, vous trouverez la date de la prochaine séance dans le journal de la ville.

Patrick Viceriat, Liliane Ponotchevny, Thierry Machelon, Beverly Zahia, ► *conseillère municipale, élue du groupe UMP-UDI-Divers droite*

Feuilleton à épisodes

Finances

Un tract nous annonce 4,8 millions d'euros en moins dans le budget de la commune en 2015, assorti de 1,99 % d'augmentation des dépenses de fonctionnement, et dégageant une épargne brute de 5,6 millions ! Magique.

À suivre.

Urbanisme

10 quartiers, dont 2 à L'Hay-les-Roses, classés dans « nouveau programme de rénovation urbaine ANRU II », d'où une subvention de l'État de 20M€/quartiers soit 40 millions d'€ pour L'Hay-les-Roses. Et Chevilly pensez vous : les Sorbiers en pleine

mutation de travaux ne sont pas concernés ? N'est-ce pas contradictoire avec l'entrée du collègue Jean Moulin en établissement prioritaire ? Ceci fait suite à notre sortie des CUCS : perte 40 000€ (merci le gouvernement socialiste). À suivre.

Sécurité

La ville veut développer la protection de ses bâtiments par caméra de vidéo-protection commencée en 2013 (non le PS, malgré vos écrits vous n'y êtes pour rien !) et précise que « ce travail porte ses fruits ! » On voit en effet le résultat avec un centre de Loisirs non équipé ! Au fait, le coût de cet incendie se

résumera à la franchise d'assurance de 3 000€. À suivre
Puis lors du dernier Conseil municipal M^{me} la Maire dit : « la vidéosurveillance n'a jamais permis d'aboutir à trouver les coupables » ! Quant à une Police municipale, on nous explique que des élus du Conseil municipal sont plus efficaces pour occuper le terrain avec un rôle de médiation dans les quartiers difficiles (traduire : éviter l'arrivée de force de l'ordre en uniforme pouvant engendrer du désordre !) Rappel : le budget 2014 de la sécurité représentait moins de 1% du budget de fonctionnement !

À suivre.

Yacine Ladjici, Armelle Dapra, Philippe Komorowski ► *élus du groupe Parti socialiste et citoyens*

Aux urnes Chevillais citoyens !

Les 22 et 29 mars 2015, nous votons pour élire les Conseillers départementaux qui vont nous représenter les cinq prochaines années au Conseil général du Val-de-Marne. Ce scrutin présente deux enjeux qui sont, à notre sens, d'égale importance.

Le premier est celui de la participation. Dans la période tragique du début d'année, nous avons beaucoup entendu que les terroristes visaient une France qui ne croit plus en rien, désabusée et incapable de se rassembler.

Le 11 janvier, nous leur avons montré qu'ils se trompent. Si les citoyens français sont de fait affaiblis par les crises successives, ils savent se retrouver autour de valeurs socles de la République : liberté, égalité, fraternité. Nous avons défendu la liberté d'expression, il nous faut maintenant en user sous sa forme la plus aboutie : le vote.

Le deuxième enjeu est celui de l'orientation que nous voulons donner à la politique menée par un département si proche au quotidien mais qui paraît

si loin aux yeux de beaucoup de citoyens. Le Val-de-Marne est une collectivité locale de proximité et de solidarité qui a compétence sur les aides sociales, l'enfance, l'aménagement de son territoire ou encore l'éducation ... Sur tous ces sujets, un département de gauche n'a pas grand-chose en commun avec un département de droite.

Pour relever ce double défi démocratique, notre groupe appelle tous les citoyens chevillais à voter les 22 et 29 mars 2015 lors des élections départementales.

Le spectacle *Ikare*, 30 minutes de douceur pour les tout-petits dès 18 mois.



Carte blanche

Claire Latarget, invitée particulière

Une carte blanche est donnée à la comédienne marionnettiste Claire Latarget du 11 mars au 4 avril. Les tout-petits, les enfants, leurs parents sont invités à partir à la découverte de l'art du conte revisité et de celui de la marionnette.

Depuis décembre trois classes de CE2 ont parcouru l'univers des contes et de la marionnette avec la médiathèque et la compagnie Anima Théâtre, avec laquelle travaille Claire Latarget. Depuis octobre, les adolescents de la Maison des arts plastiques et une classe de CE2 s'attèlent à la création de personnages en volume ; leurs œuvres seront exposées au théâtre. En mars, Claire Latarget animera auprès de ces élèves un atelier de construction de marionnettes. La compagnie Anima Théâtre proposera également un atelier parent-enfant autour de la construction de théâtres d'ombre. Quant à la médiathèque, elle présentera du 11 mars au 4 avril une exposition de vingt contes traditionnels à retrouver sous forme de haïkus.

Au théâtre dès tout-petit

Pour l'occasion, Claire Latarget et la compagnie Anima Théâtre proposeront deux spectacles aux jeunes spectateurs. Le premier a ceci d'exceptionnel qu'il s'adresse aux tout-petits dès 18 mois. Ce sera *Ikare*, l'histoire d'un petit personnage en bout de papier, que les enfants et leurs parents pourront suivre sur les coussins de la salle Mosaique de la médiathèque, un cadre idéal pour 30 minutes de douceur et de

légèreté. Les plus grands (dès 7 ans), préféreront le spectacle *Mijaurées*, une création signée Claire Latarget au cours de laquelle une ogresse racontera à sa manière sept contes, ré-écrits par sept auteurs contemporains, en mémoire de chacune de ses sept filles disparues, dévorées par l'ogre du Petit Poucet. ● **Géraldine Kornblum**

► **Exposition de vingt contes traditionnels en haïkus du 11 mars au 4 avril à la médiathèque.**

► **Vernissage de l'exposition des travaux des élèves de la Maison des arts plastiques et de classes de CE2 mercredi 11 mars à 17h30 au théâtre André Malraux. Entrée libre.**

► **Atelier parent-enfant de construction de théâtres d'ombres mercredi 11 mars de 14h à 17h et spectacle *Mijaurées* à 18h au théâtre André Malraux. Tarifs : de 5€ à 11€.**

Atelier enfant + spectacle, de 10€ à 11,50€.

► **Spectacle *Ikare* (à partir de 18 mois), samedi 14 mars à 10h et 11h30 à la médiathèque. Sur réservation (01 45 60 19 90 – 01 41 80 69 69).**

► **Atelier famille (à partir de 5 ans) « Et si on illustrait le conte ? », samedi 28 mars à 10h30 à la médiathèque.**



Ateliers slam

Rendez-vous avec Insa Sané

La médiathèque Boris Vian et le service municipal de la Jeunesse, en partenariat avec le Club Espoir, invitent les jeunes Chevillais à participer à cinq ateliers de slam avec l'écrivain et slameur Insa Sané.

« **V**ous savez rêver, alors vous pouvez créer ». Voilà comment Insa Sané invite les adolescents à partir de la 4^e et les jeunes adultes à participer aux cinq ateliers slam de deux heures qu'il va animer. Son credo : créer avec tous. Comédien, slameur, Insa Sané est aussi écrivain ; c'est de son roman *Sarcelles-Dakar* (éd. Sarbacane, 2006), qui met en scène un jeune habitant de Sarcelles découvrant à Dakar ses origines, que tout partira. Les trois premiers ateliers, qui se dérouleront en mars au service municipal de la Jeunesse, seront consacrés à l'écriture de textes. Lors des deux derniers, en mai

à la médiathèque, place à l'oral. Entre ces deux sessions, un médiateur du secteur multimédia de la médiathèque proposera à des jeunes du Club Espoir un projet vidéo ; les images tournées seront projetées lors du spectacle qui naîtra de ces ateliers slam et qui sera donné le 22 mai. ●

► **Ateliers slam les 17, 19 et 24 mars et les 12 et 19 mai de 18h à 20h.**

Inscriptions à la médiathèque Boris Vian (01 45 60 19 90), au service municipal de la Jeunesse (01 46 47 97 65) ou au Club Espoir (06 07 56 23 32).

Spectacle le 22 mai à 20h à la médiathèque.

Stages théâtre ados

Pâques sur les planches

Le théâtre André Malraux propose aux ados de 13-19 ans un stage de théâtre au cours duquel chacun pourra s'initier ou se perfectionner tout en travaillant avec exigence, dans les mêmes conditions que des comédiens professionnels. Ce stage se déroulera pendant les deux semaines des vacances de Pâques. Pour l'occasion le théâtre a commandé à Karin Serres, auteure invitée cette saison, un texte inédit qui sera porté par les ados sur la scène, sous la direction de la

metteure en scène Anne Contensou. Le stage donnera lieu à un spectacle ouvert au public. Avis aux amateurs. ●

► **Stage de théâtre ados du 27 avril au 2 mai.**

Représentations publiques dimanche 3 mai à 18h et mardi 5 mai à 20h au théâtre André Malraux. Inscriptions au stage au théâtre André Malraux (01 41 80 69 44 / 01 41 80 69 64).

► **Première rencontre avec la metteure en scène mercredi 8 avril de 16h à 19h au théâtre.**

Exposition

Participations en pleine *Mutation(s)*

En parallèle de l'exposition *Mutation(s)*, proposée à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur jusqu'au 25 avril (vernissage le 6 mars à 18h30) autour des œuvres de Samuel Aligand, Maya Benkelaya et Steve Pitocco, les Chevillais sont invités à différents projets participatifs et ateliers. Samuel Aligand et Steve Pitocco lanceront des « projets participatifs », pour l'un avec les adhérents de la Ferme du Saut du Loup, pour l'autre avec la Maison pour tous et des jeunes du Club Espoir. Par ailleurs, deux visites guidées-parcours en famille ouvertes à tous seront organisées : entre découverte et création, elles permettront aux enfants (à partir

de 6 ans) comme aux adultes d'appréhender de façon ludique la création contemporaine grâce à l'accompagnement d'une médiatrice. Un atelier parent-enfant permettra également de découvrir et de comprendre l'univers de l'artiste Samuel Aligand. ●

► **Visite guidée-parcours en famille le mercredi 18 mars à 16h30 et le samedi 28 mars à 16h (durée 1h). Entrée libre.**

► **Atelier parent-enfant le samedi 4 avril à 15h (durée 1h30). Entrée libre.**

Maison des arts plastiques Rosa Bonheur 34, rue Henri Cretté (01 56 34 08 37).

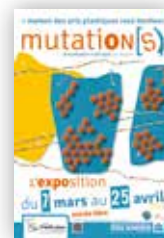


© Fred Pluviaux

29

découvertes

culture



Un mois qui conte !

Parallèlement à l'exposition ludique autour des contes en haïku qu'elle propose du 8 mars au 4 avril, la médiathèque invite les lecteurs à se replonger dans l'univers des contes sous toutes leurs formes.

Livres

Il était une fois... contes en haïkus

Agnès Domergue, illustré par Cécile Hudrisier
Éd. Thierry Magnier, 2013



Un conte en trois lignes cela paraît un peu fou, et pourtant ! Voilà vingt contes traditionnels réécrits sous forme de petits poèmes japonais que sont les haïkus.

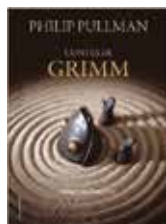
Un album précieux, poétique, un livre de contes, mais aussi un livre-jeu où l'on s'amuse à deviner quel conte est représenté, servi par les délicates aquarelles de Cécile Hudrisier. Un album dont les mots se savourent et se devinent, un livre-objet à partager en famille ...

Retrouvez ces haïkus au cœur d'une exposition ludique à la médiathèque du 8 mars au 4 avril : jeu de l'oie, jeux de cartes, contes à deviner ...

« Nuit cahotée
Sous le poids des matelas
Aïe ! Un pois sournois »

Contes de Grimm

Philipp Pulman, illustrés par Shaun Tan
Éd. Gallimard, 2014



Philipp Pulmann revisite cinquante contes des frères Grimm célèbres ou méconnus. L'artiste Shaun Tan a quant à lui sculpté de petites figurines inspirées des sculptures inuits et précolombiennes pour accompagner ce travail d'auteur contemporain.

Un recueil surprenant, poétique, mystérieux et sombre à partager pour découvrir ou redécouvrir les contes des frères Grimm.

Le Petit Chaperon rouge

Charles Perrault illustré par Emmanuel Fornage – Éd. Circonflexe, 2014



De minutieux découpages, tout en ombres et dentelles, laissent imaginer les décors au fil des pages. Des tableaux à facettes jouent en miroir avec l'histoire et les personnages. Emmanuel Fornage revisite ici, avec talent et originalité, les versions de Perrault et des frères Grimm du célèbre conte.

« Ta robe sur ma peau
Plutôt que l'anneau
De mon père »

L'oiseau et la pièce d'or

François Vincent illustré par Cécile Hudrisier
Éd. Didier jeunesse, Coll^o À petits petons, 2014



Un jour, un petit oiseau trouve une pièce d'or. Posé sur la fenêtre du roi, il se met alors à chanter : « Je suis plus riche que le roi, avec ma pièce d'or à moi ». Ni une ni deux, le roi envoie ses soldats récupérer la pièce. Mais le petit oiseau a plus d'un tour et d'une chanson dans son sac !

Une version du conte traditionnel *Moitié de poulet* connu à travers le monde.

« Citrouilles et haillons
S'oublie le temps d'une danse
Minuit dit la lune »

Le grand livre des contes

Françoise Morvan illustré par Arthur Rackham
Éd. Ouest-France, 2013



Quinze contes traditionnels illustrés par Arthur Rackham (1867-1939), l'un des plus grands illustrateurs. Une très belle réédition pour ce livre à partager.

René Desmaison, un alpiniste chevillais au début de sa carrière

L'alpiniste René Desmaison a habité à Chevilly-Larue de 1954 à 1962. Riverain de la RN7, il se rendait facilement en forêt de Fontainebleau pour s'entraîner.

La jeunesse de René Desmaison s'est déroulée en Dordogne, loin de la montagne. Il est né le 14 avril 1930 à Bourdeilles, benjamin des trois enfants et seul garçon de Joseph et Antoinette Desmaison. Sa mère est couturière et son père, un temps garde-champêtre, invalide de guerre, Croix de guerre, fait des métiers modestes avant d'être pensionné en 1937. La famille s'installe alors à Marsac-sur-l'Isle. Par son activité dans la Résistance, Antoinette entre en relation avec un résistant, Paul Roze, photographe d'architecture à Antony, réfugié à Périgueux, ville où René est apprenti-mécanicien dans un garage. Peu après la fin de la guerre, Antoinette tombe gravement malade ; sentant sa fin proche et sachant son mari incapable de s'occuper de René du fait de son handicap, elle obtient l'assurance que Paul Roze veillera sur son fils. Après le décès de sa mère en février 1946, René vient habiter à Antony chez son tuteur Paul. Celui-ci, s'occupant de scoutisme, incite René à en faire. Ce dernier découvre la montagne grâce à des camps de ski scouts. Son premier contact, début 1947, dans les Pyrénées enneigées, ne l'enthousiasme pas, mais sa passion se déclenche l'hiver suivant à Samoëns en Haute-Savoie. René étant peu intéressé par la mécanique, Paul le prend avec lui dans son atelier photographique, l'éveillant durablement au monde de l'image. En 1948, René campe des week-ends entiers en forêt de Fontainebleau avec les scouts et découvre le plaisir de l'escalade des rochers. Ses affaires ayant périclité, Paul devient le directeur d'un magasin de sport pour les scouts à Paris et prend avec lui René comme vendeur. Début 1950, celui-ci part au service militaire, effectué dans les chasseurs alpins à Briançon (Hautes-Alpes). L'armée fera de lui un alpiniste. Il gravit alors son premier sommet de plus de 3 000 mètres, le Pic de Rochebrune. Libéré, René redevient vendeur auprès de Paul. Il entre en relation avec Odette Martin de Roquebrune, secrétaire de l'association Les Amis des scouts et des guides, dont le siège est proche du magasin de sport. Elle est son aînée de 3 ans, étant née en 1927 à Gagny (Seine-Saint-Denis). Ils s'y marient le 26 juillet 1952 et s'installent dans une maisonnette dans le jardin des Roze à Antony. En 1953, René devient vendeur de

réfrigérateurs et père avec la naissance de Sylvie. Il intègre à l'automne la communauté des « Bleausards », les grimpeurs assidus des rochers de Fontainebleau, et gravit vite les échelons de difficultés. En passant par la RN 7 à Chevilly-Larue, il voit l'annonce de la mise en vente d'appartements dans un immeuble en construction à l'angle de l'avenue du Président Roosevelt (N° 168) et de la RN 7. C'est l'occasion d'avoir un logement plus grand, Odette étant de nouveau enceinte, et d'avoir une base pratique pour se rendre à Fontainebleau.

Les Desmaison y emménagent en 1954, peu avant la naissance de Mireille. René devient, sans conviction, représentant en outillage de chantiers. À Fontainebleau, il se lie d'amitié avec son aîné en alpinisme, Jean Couzy, qui devient son compagnon de cordée. Ils multiplient les ascensions, l'été et, précurseurs, aussi en hiver, dans les Alpes françaises et italiennes, y réalisant plusieurs premières, jusqu'au décès accidentel de Jean en novembre 1958. Durant l'été 1958, quelques mois après la naissance de son fils Pascal, René est l'un des alpinistes figurant dans le film *Les étoiles de Midi* de Marcel Ichac. En 1959, après s'être exercé avec de nouveaux pitons plantés dans les murs de son garage à Chevilly-Larue, René participe à l'expédition nationale au Jamnu dans l'Himalaya, qui échouera. Ayant cessé d'être représentant, il suit une formation à l'École nationale du ski et de l'alpinisme (ENSA) à Chamonix et est promu guide en 1961 ; il y enseigne aussi de 1960 à 1963. En 1962, René retourne avec succès au Jamnu. Ayant initié des améliorations dans le matériel d'escalade, il devient conseiller technique pour des sociétés spécialisées. Il quitte le foyer conjugal à Chevilly-Larue en 1962, avant de divorcer en 1965 ; il n'y venait plus que brièvement, la montagne occupant désormais toute la place dans sa vie. Alpiniste de haut niveau jusqu'à la fin des années 1980, il totalisera un millier d'ascensions dans les Alpes, l'Himalaya et les Andes, dont 114 premières. Il sera aussi conférencier et auteur de livres de montagne. Il s'éteindra dans un hôpital à Marseille le 28 septembre 2007 à 77 ans, ayant accompli son rêve : ne vivre que par et pour la montagne.

Marc Ellenberger, archiviste municipal



René Desmaison dans le Massif du Mont-Blanc autour de 1980. (Collection : Famille Desmaison)

Tir à l'arc handisport

Les archers toujours au rendez-vous des championnats de France

C'est une habitude, mais elle est excellente ; les archers de l'Élan, concourant dans les catégories à handicap, ont brillé à domicile. Ils seront encore nombreux à représenter les couleurs chevillaises lors des prochains championnats de France.



Les archers chevillais, catégorie handicap visuel, ont brillé en concours régional à domicile, le 25 janvier.

L'an dernier ils étaient déjà cinq à remporter une médaille nationale. Cette saison semble partie pour reproduire le même type de performances puisque les qualifications ont été passées sans encombre. Dimanche 25 janvier au gymnase Pasteur, les Chevillais ont une nouvelle fois squatté le devant de la scène

régionale. En habitué, Bernard Gastrin a remporté son concours, de même que Didier Roulé et Micheline Beaudouin ; tous concouraient dans la catégorie handicap visuel. À noter également, la victoire de Maikar qui a signé d'excellents débuts et la 2^e place de Franck Léger, catégorie fauteuil roulant. Ils sont donc tous qualifiés pour le championnat national, prévu les 21 et 22 mars à Daumeray (49).

Morgane peut être fière

Au milieu de tous ces excellents résultats, une performance offre encore un supplément de fierté à son auteure : Morgane Solecki. Non contente d'avoir remporté sa catégorie chez les archers handicapés physiques (arc classique), la jeune cadette chevillaise a fait encore plus fort. En effet, Morgane vient de gagner la première place les championnats départementaux des valides, à Chennevières-sur-Marne. Une preuve supplémentaire d'un talent aussi grand que sa volonté. Félicitations à elle ! ● **Antoine Ginekis**

Gymnastique rythmique

La saison des ensembles débute bien

Comme chaque année, le deuxième semestre de gymnastique rythmique fait la part belle aux enchaînements et autres arabesques groupés.

L'es ensembles chevillais ont lancé leur saison le 8 février dernier à l'Espace des sports de Rungis. Des poussines aux seniors, l'Élan y a présenté huit groupes de filles. Si chaque équipe était automatiquement qualifiée pour la compétition régionale, certaines se sont mises plus particulièrement en évidence, notamment dans la catégorie minime. « *Les Dir 3 se sont classées 2^e, de même que les Dir 3 TC. En individuel, deux de nos minimas ont terminé sur le podium (2^e et 3^e) : Andrea Zingowski et Myriam M'Sallem* », raconte la présidente de la section. « *Quant à l'ensemble sénior, il a terminé à la 3^e place* ».

Un début de saison encourageant donc, qu'il faudra bien sûr confirmer au niveau supérieur.

Le 8 mars, la région est en visite à Lilian Thuram

Après un premier opus des plus réussis, où l'organisation mais également l'ambiance et la qualité des installations furent saluées par tous les visiteurs, c'est en toute logique que la section GR de l'Élan a décidé de remettre cela. À savoir, accueillir les meilleurs clubs d'Île-de-France lors d'une vaste compétition au gymnase Lilian Thuram. « *Il y aura un niveau élevé avec des gymnastes de divisions fédérales et nationales ainsi que pré-Criterium* ». Venez nombreux encourager les Chevillaises engagées ! ● **A.G.**

Tennis de table

L'Élan relève tous les Challenges

Rendez-vous phare de la saison des pongistes, les challenges Bernard Jeu et René Guimbard regroupaient 28 clubs de la région à Sucy-en-Brie et Ormesson début février. L'Élan a réussi une belle compétition, portée par les féminines, intégrant à chaque fois le premier tiers du classement.

De poussins à juniors, chaque club doit présenter au moins une fille et un garçon. Voilà pour le règlement des challenges René Guimbard et Bernard Jeu. Un seul rendez-vous annuel pour deux challenges d'un niveau très élevé où il s'agit bien d'étalonner l'ensemble des talents de chaque club. « *Nous sommes venus avec 25 joueurs* », explique Philippe Georges, entraîneur chevillais. « *Chaque pongiste participe au tournoi de sa catégorie et engrange un certain nombre de points. Le classement se fait ensuite collectivement* ». Concernant le challenge Bernard Jeu, le palmarès est réalisé en additionnant les résultats du pongiste ayant obtenu le meilleur classement, dans chaque catégorie. L'Élan a ainsi terminé à la 6^e place sur 28 équipes, avec tout de même un petit regret car « *on rate la 5^e place à une victoire !* ».

Une compétition de référence

Pour le classement du challenge René Guimbard, aucun tri n'est fait, les résultats de l'ensemble des compétiteurs comptent. « *Nous avons terminé en 4^e position. Ce qui est un bon résultat car il s'agit d'une compétition de référence. Si l'on peut regretter un petit déficit de bons résultats chez les garçons, les filles ont toutes bien tenu leur rang* ». On pense notamment à la victoire d'Orlane, en cadettes, à Jina qui prend la 2^e place en benjamine, à Lorenza, 4^e poussine, ou encore à Venus et Loan, 6^e et 7^e minimes. Côté garçons, seul Ishaka est parvenu à se hisser jusqu'en 1/8^e de finale. Le bilan reste positif. De quoi penser déjà aux challenges de l'an prochain ... à domicile ? C'est bien possible, comme le confirme Philippe Georges. « *On aimerait bien utiliser le complexe sportif Lilian Thuram pour organiser ce rendez-vous très sympa* ». ● **A.G.**



Bravo aux jeunes pongistes qui ont bien défendu les couleurs du club au challenge René Guimbard.

Coup de chapeau

Thuy-Van Tran-Van-Thoan sur la scène nationale !



Petite déception mais également grande fierté.

Ce sont ces deux sentiments contradictoires qui prédominaient au sortir de la performance de Thuy-Van Tran-Van-Thoan. La gymnaste de 23 ans découvrait, cette année, les exigences du très haut niveau. Les 24 et 25 janvier derniers à Pfaffstätt (68), la Chevillaise a ainsi terminé à la 25^e place des championnats de France. « *C'est très difficile car tout se joue sur un programme de deux minutes* »,

explique la présidente de la section Audrey Nourry.

« *Elle est forcément un peu déçue car elle a commis de petites erreurs qu'elle n'avait pas faites auparavant* ». Effectivement, pour se qualifier au plus haut niveau, Thuy-Van a d'abord franchi chacun des obstacles se présentant à elle, avec brio. « *Elle a remporté le championnat départemental puis a terminé à la deuxième place de l'Île-de-France et des championnats de Zone. Elle a fait une super saison* », conclut la présidente. C'est bien tout ce qu'il faut retenir pour ce jeune talent qui n'attend rien d'autre que de retourner sur la scène nationale. Mais cette fois, collectivement, avec les ensembles. Performance que les Chevillaises avaient déjà réalisée l'an passé.

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 8 mars

La Tuilerie

21, résidence de la Tuilerie
34, avenue de la Division Leclerc
Fresnes
01 42 37 22 93

Ghemri

25, boulevard de Stalingrad
Thiais
01 46 82 98 51

Dimanche 15 mars

Antes

ZAC des Antes
16 /18 place Louis XIII
Rungis
01 46 86 19 00

Dimanche 22 mars

Dechamps

Cial de la Croix du Sud
Chevilly-Larue
01 45 47 80 05

Dimanche 29 mars

Émile Zola

39, rue Émile Zola
Fresnes
01 43 50 87 42

Dimanche 5 avril

Girardot

3, rue Petit Le Roy
Chevilly-Larue
01 46 86 64 49

Lundi 6 avril

Pharmacie des Roses

129 rue de Bicêtre
L'Hay-les-Roses
01 45 60 49 34

Wu Yao Kwang

19, rue du pavé de Grignon
Thiais
01 48 84 75 66

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :

<http://www.ville-chevilly-larue.fr/>

> Rubrique Infos les plus demandées

> Pharmacies de garde

Orientation scolaire

Portes-ouvertes au lycée Pauline Roland

C'est maintenant que les jeunes Chevillais doivent réfléchir à leur orientation scolaire pour l'année prochaine.

Le lycée Pauline Roland organise une réunion d'information et d'orientation pour les élèves de 4^e et leurs parents le jeudi 12 mars à 18h ainsi qu'un forum des métiers et des formations pour les élèves de 4^e et 3^e le jeudi 19 mars. Par ailleurs, il propose une journée portes-ouvertes le samedi 28 mars de 9h à 13h. Les élèves et leurs parents pourront y découvrir les filières enseignées.

• Lycée Pauline Roland
17, avenue du Général de Gaulle
(01 49 08 09 40).

Portes-ouvertes le samedi 28 mars de 9h à 13h.

Attention aux faux démarcheurs

Attention, des individus se faisant passer pour des représentants d'institutions (police, EDF, etc) sévisent actuellement en sonnant au domicile des habitants pour ensuite les cambrioler. **Fermez toujours à clef la porte d'entrée de votre domicile quand vous êtes à l'intérieur.** Autre mesure de prudence, **ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par téléphone.** Par ailleurs, nous vous rappelons que la commune ne cautionne aucun démarchage d'entreprise que ce soit par téléphone ou par prospectus. Elle invite les Chevillais à la plus grande prudence.

État civil

Du 1^{er} au 31 janvier 2015

Naissances

- Hiba Baizakh
- Enzo Bazile
- Addison Chocken
- Assiya Chrhila
- Isra El Ansari
- Baptiste Godderis
- Ella Krasynska Mina
- Ayà Lakhdar
- Ulric Lance
- Hafsa Lassoued
- Ziad M'Hamdi
- Léa Mobio
- Mbianda Ngoheu Tchounkeu
- Diego Paulier
- Kéon Saade
- Walid Soudjay

Décès

- André Bonningues
- Josefa Espejo
- Luc Guillon
- Jean Ernout
- Albert Berry
- Cédric Defrance
- Antonio Tullio
- André Chéron
- Arlette Virasolv

Mariages

- Nassima Benzoubir et Abdelmalek Khecha

L'association Petits Princes recherche des bénévoles

Depuis plus de 25 ans, l'association Petits Princes réalise les rêves des enfants et adolescents gravement malades atteints de cancer, leucémie, maladie génétique ... En vivant ses passions et en réalisant ses rêves, l'enfant trouve une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie. Parce qu'il y a toujours plus de rêves à réaliser et d'enfants à soutenir, nous avons besoin de vous. Vous vivez en Île-de-France, vous êtes disponible deux jours par semaine dont le mardi, rejoignez-nous. Chaque jour, un rêve est réalisé.

- Renseignements : www.petitsprinces.com
(01 43 35 49 00)

Halte-relais France Alzheimer

Depuis septembre 2012, la ville accueille sur son territoire une halte-relais mise en place par l'Association France Alzheimer Val-de-Marne, une fois par mois à la salle Jacqueline Auriol. Grâce à cette halte-relais, les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs proches disposent désormais d'un lieu de soutien, d'écoute et d'échange par le biais de l'organisation de temps d'activités et de convivialité. Les malades sont accueillis par des bénévoles et occupés à des activités ludiques et créatives, pendant que les aidants rejoignent la psychologue chargée d'accueillir le groupe de parole.

• Haltes-relais les 2^{es} jeudis de chaque mois de 14h30 à 17h30 à la salle Jacqueline Auriol (1, avenue Georges Guynemer). Prochaines dates : 12 mars et 9 avril.

• Renseignements : siège de l'association
4, rue Maréchal Vaillant 94 130 Nogent-sur-Marne
(01 48 72 87 82)

• alzheimer.val-de-marne@wanadoo.fr
www.francealzheimervaldemarne.org

UNE URGENGE MÉDICALE ?



sa mi
CHEVILLY-LARUE

le service
d'accueil
médical initial

vous accueille

du lundi au vendredi de 20h à minuit,
le samedi de 16h à minuit,
le dimanche et jours fériés
de 8h à minuit.

COMPOSEZ LE 15

un service de santé publique de proximité
96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15






Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit

Samedi : de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle
01 45 60 18 00

▶ **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**

▶ **mardi de 13h30 à 18h30**

▶ **vendredi de 8h45 à 12h**

▶ **et de 13h30 à 17h**

▶ **samedi de 8h45 à 12h pour**

les services municipaux de l'État-civil/ Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.

COLLECTE 2015 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 4 mars / 1^{er} avril

Secteur 2 : 18 mars

Secteur 3 : 25 mars

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2015

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A :

Les mercredis 4, 18 mars et 1^{er} avril

Secteur 2 & 3B :

Les mercredis 11 et 25 mars

▶ Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89.

Le calendrier complet de l'année 2014 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique *Environnement*.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Des adjoint(e)s d'animation pour les temps d'activités périscolaires
- ▶ Un(e) adjoint(e) d'animation pour le Service municipal de la jeunesse
- ▶ Un(e) responsable de la maintenance des bâtiments et de la maîtrise de l'énergie
- ▶ Un(e) directeur(trice) du théâtre André Malraux
- ▶ Un(e) psychologue pour la Direction de l'Éducation
- ▶ Un(e) chargé(e) de développement économique

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Madame la Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).



Vaccination : êtes-vous à jour ?

Santé

Séance de vaccination gratuite

Êtes-vous à jour de vos vaccinations ? Toute la vie, en fonction de votre âge et de votre situation, il existe des

vaccins pour vous protéger de maladies qui peuvent être graves.

Une séance de vaccination gratuite et sans rendez-vous est organisée à Chevilly-Larue, au Service d'accueil médical initial (Sami).

Le mercredi 22 avril : 10h/15h

Sami : 1, rue de Verdun à Chevilly-Larue.

Plus d'informations auprès du service Retraités-Santé-Handicap au 01 45 60 18 97

Le standard bronchiolite est ouvert

Le réseau bronchiolite Île-de-France met en place une permanence téléphonique jusqu'au 14 mars. Des standardistes spécialisés vous communiquent les coordonnées de médecins disponibles 7j/7 et de kinésithérapeutes dont les cabinets sont ouverts les week-ends et jours fériés.

- Standard des kinésithérapeutes : 0 820 820 603 (le vendredi et veille de jour férié de 12h à 20h, le samedi et dimanche de 9h à 18h)
- Standard des médecins : 0 820 800 880 (7j/7 de 9h à 23h)
- www.reseau-bronchio.org

INFOS/CONSEILS ÉNERGIE

AU RELAIS-MAIRIE CENTRE
13, RUE EDITH PIAF

DES RENDEZ-VOUS GRATUITS

en appelant le 01 56 34 70 54 ou 55



PROCHAINE DATE :

**SAMEDI 28 MARS 2015
DE 9H À 12H**

Établissement français du sang

Donner son sang, c'est urgent

L'Établissement français du sang (EFS) lance un appel à la mobilisation de tous pour faire face à la baisse des réserves en produits sanguins. Au 12 janvier, le niveau des stocks est tombé à 11 jours. Ce faible niveau de stocks s'explique par des collectes insuffisamment fréquentées ces derniers mois.

En plus des 10 000 dons nécessaires chaque jour tout au long de l'année, il faut 15 000 dons supplémentaires. Cette situation est d'autant plus sensible que l'hiver est une période marquée par les épidémies saisonnières qui empêchent un certain nombre de donateurs réguliers de venir donner leur sang. Un million de malades sont soignés chaque année grâce aux dons de sang. Les produits sanguins sont indiqués dans le traitement des maladies du sang et du cancer et dans les hémorragies. Aucun traitement ni médicament de synthèse ne peuvent encore se substituer aux produits sanguins labiles. Afin de répondre aux besoins des patients, l'EFS compte sur vous dès aujourd'hui. Pour donner son sang, il n'est pas nécessaire d'être à jeun, il faut être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg (se munir d'une pièce d'identité pour un premier don).

Permanences impôts

▶ Sans rendez-vous les lundis, mardis, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 et les jeudis de 8h45 à 12h au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Hay-les-Roses – 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle, renseignements 01 45 60 18 00) :

▶ Les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h.

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

▶ Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et de pré-inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

▶ Chaque 2^e mardi du mois à 17h.

▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS Association des Résidents Sorbiers-Saussaie

▶ Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

▶ Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.

▶ Maison pour tous – 23, rue du Béarn.

▶ Contact et renseignements :

cnlsorb-saus94550@orange.fr

<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>